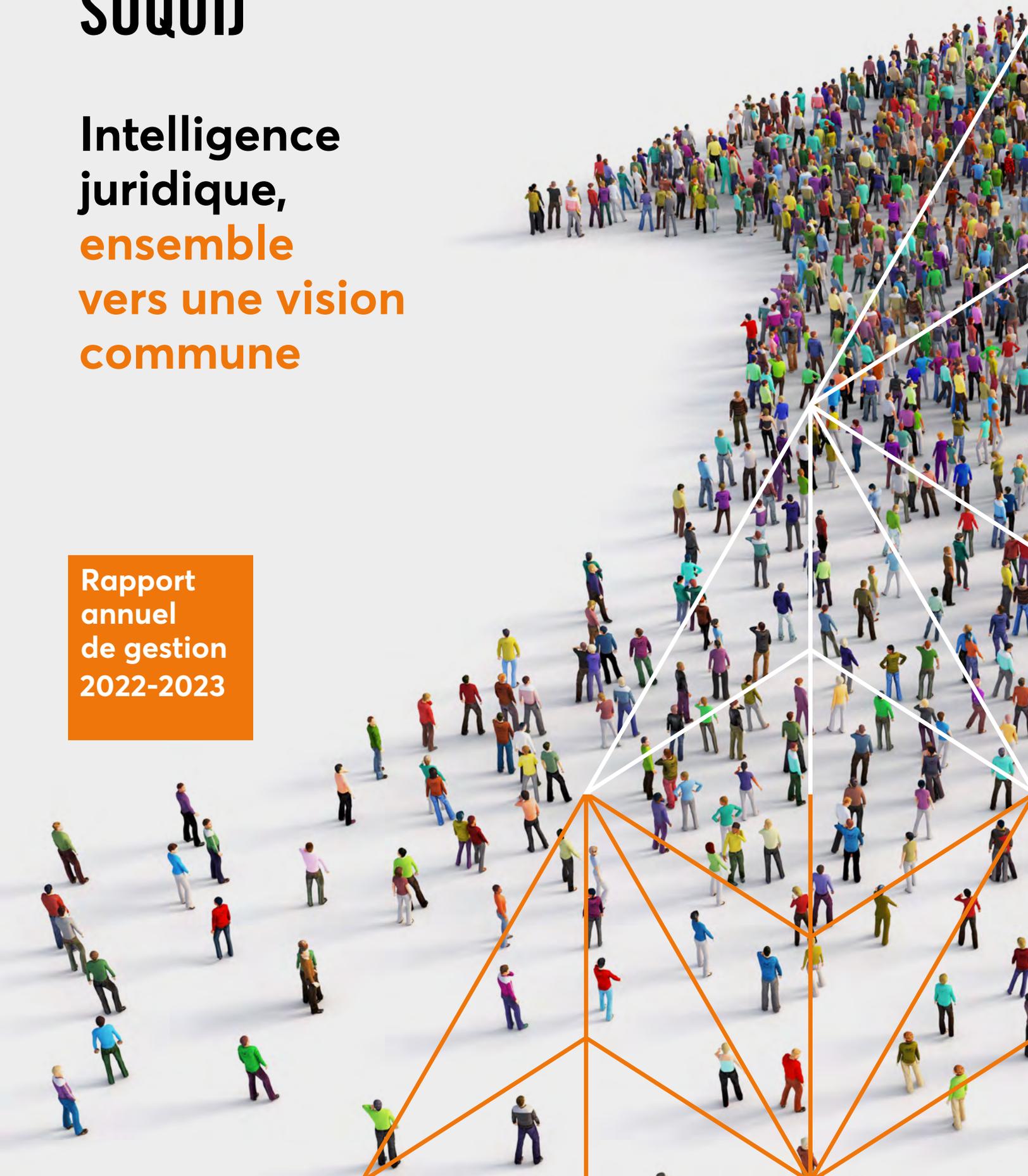


***SOQUIJ**

**Intelligence
juridique,
ensemble
vers une vision
commune**

**Rapport
annuel
de gestion
2022-2023**



L'histoire de l'intelligence juridique

Le lancement de la nouvelle plateforme de marque de SOQUIJ en 2019 a teinté nos rapports annuels de gestion des quatre dernières années. La ligne éditoriale a été bâtie sur les quatre valeurs de la Société et son contenu a été déterminé afin de favoriser une lecture efficace de nos bilans annuels. La ligne graphique est quant à elle empreinte de notre identité : forte, engageante et résolument ancrée sur l'humain.

2019-2020 :

La marque comme reflet des aspirations

Valeur : **AMBITION**



2020-2021 :

L'exploit du collectif face à la pandémie

Valeur : **ÉQUIPE**



2021-2022 :

L'impact positif des technologies sur l'utilisateur

Valeur : **INNOVATION**



2022-2023 :

Ensemble vers une vision commune

Valeur : **PASSION**



Cette publication est également disponible sur notre site Internet : <https://soquij.qc.ca/a/fr/publications/rapport-annuel/>

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur SOQUIJ en vous adressant à :

Société québécoise d'information juridique

Direction du développement des affaires et services à la clientèle

1010, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 1000

Montréal (Québec) H3B 2N2

Téléphone : 514 842-8745

Sans frais : 1 800 363-6718

Courriel : info@soquij.qc.ca

Internet : soquij.qc.ca



4	Message de la présidente du conseil
6	Message de la présidente-directrice générale
8	Le comité de direction de SOQUIJ
10	SOQUIJ en bref
10	Mission, Vision et Valeurs
11	Chiffres clés
12	Clientèle et revenus
13	Satisfaction
14	Enjeux
16	Faits saillants
18	Déménagement
21	Résultats
22	Plan stratégique 2021-2024
24	Résultats par direction
36	JuridiQC
42	Résultats par produit
48	Rayonnement SOQUIJ
50	Engagements SOQUIJ
53	Ressources
54	Humaines
63	Informationnelles
66	Financières
69	Gouvernance
70	Conseil d'administration
81	Rapport d'activités
82	Rapports des comités
85	Participation des membres aux réunions du conseil et des comités
86	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs
87	Rémunération et honoraires
89	Finances
90	Rapport de la direction
91	Rapport de l'auditeur indépendant
93	État des résultats et de l'excédent cumulé
94	État de la situation financière
95	État de la variation des actifs financiers nets
96	État des flux de trésorerie
97	Notes complémentaires
113	Annexes
114	Développement durable
117	Emploi et qualité de la langue française
118	Accès aux documents et protection des renseignements personnels
119	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Madame Nathalie Roy

Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du gouvernement
Québec

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous présenter le quarante-sixième rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), organisme créé par la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (R.L.R.Q., chapitre S-20).

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de SOQUIJ pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2023.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le ministre responsable de l'application de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique*,

Simon Jolin-Barrette

Ministre de la Justice
Gouvernement du Québec

Monsieur Simon Jolin-Barrette

Ministre de la Justice
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

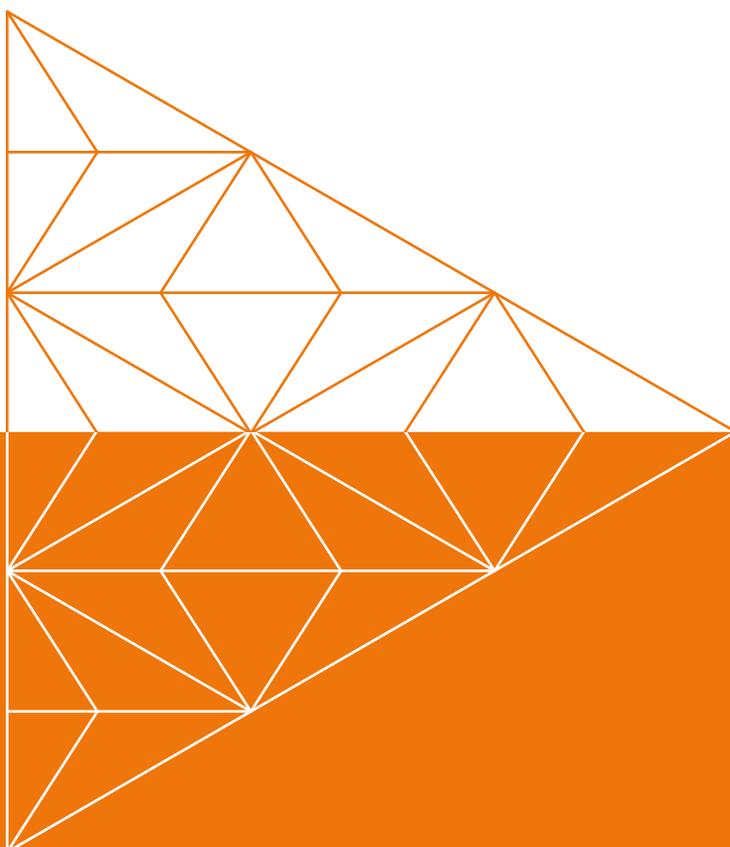
J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2023.

Ce rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 16 de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique*.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Marie-Claude Sarrazin, avocate

Présidente
SOQUIJ



Message de la présidente du conseil



L'année 2022 restera pour moi une année marquée par la passion! Je pense d'abord et avant tout à celle manifestée à tous égards par nos équipes dans leur engagement sans faille envers la démocratisation et l'accessibilité à la justice.

Notre succès populaire le plus estimable me paraît sans aucun doute être JuridiQC, dorénavant en pleine vitesse de croisière. Le voilà qui rejoint sans cesse de nouveaux publics, récemment les aînés et, bientôt, les locataires du Québec. Cet outil d'une convivialité inégalée, empreint de la rigueur qui fait depuis toujours la réputation de SOQUIJ, a franchi cette année une nouvelle frontière en permettant de remplir de manière automatisée des formulaires et des procédures.

Nous espérons ainsi soutenir tant les citoyens que le système de justice. Cette grande première nous remplit de fierté, à l'heure où les services publics numériques de qualité deviennent une priorité incontournable.

Je veux également souligner des gestes qui sont quelquefois passés inaperçus et qui témoignent pour leur part des valeurs profondément humaines qui caractérisent notre organisation. Je pense ici aux publications sur JuridiQC qui visaient à soutenir la lutte contre la violence faite aux femmes, une cause qui suscite grandement l'engagement de notre équipe tout entière. Que cela demeure la preuve que nous n'hésiterons jamais à élargir notre champ d'action afin de soutenir le bien commun en matière d'information juridique. Cet exemple témoigne de l'agilité des équipes qui collaborent à JuridiQC pour soutenir l'effort gouvernemental de lutte contre la violence faite aux femmes.

La face visible de nos services à la population ne doit toutefois pas faire oublier que, dans l'ombre et sous la direction générale rigoureuse de M^e Danielle Blondin, nos grands chantiers de réflexion et d'amélioration continue vont bon train. Ils portent d'ailleurs déjà leurs fruits.

La transformation numérique de la justice offre à SOQUIJ des opportunités de développement et lui permettra d'élargir son offre de services et son modèle d'affaires. Dans la foulée de JuridiQC, nous souhaitons contribuer aux efforts d'amélioration de l'efficacité du système de justice. Cela pourra se concrétiser par l'accompagnement du citoyen dans le règlement de certains litiges. Ou encore en offrant aux professionnels du droit des services pour optimiser leur travail par l'entremise de la numérisation du dossier judiciaire et de la valorisation des données disponibles.

Encore et toujours à l'affût des avancées technologiques et afin de changer concrètement la réalité des justiciables et d'améliorer l'accès à la justice, SOQUIJ souhaite intégrer l'intelligence artificielle dans ses activités ainsi que dans ses produits et services. Dans le but d'inscrire ces gestes dans une perspective et des valeurs traversant le long terme, SOQUIJ a eu plusieurs échanges avec des experts sur l'intelligence artificielle, les défis éthiques qu'elle soulève, et son potentiel à transformer durablement notre environnement juridique.

En terminant, je tiens à rappeler que, cette année encore, SOQUIJ a pu bénéficier de l'expertise d'administrateurs auxquels elle est redevable de la qualité de ses orientations. Deux d'entre eux ont tiré leur révérence et méritent nos remerciements sincères : M^{me} Geneviève Vallée et M^e Claude Laurent, ce dernier ayant en outre assuré la présidence de nos comités de gouvernance et de ressources humaines au fil de ses huit années d'implication.

Tous ensemble, en équipe, nous honorerons votre héritage et tâcherons d'être à la hauteur de votre engagement.



M^e Marie-Claude Sarrazin
Présidente du conseil

Message de la présidente-directrice générale



Les trois dernières années ont été parsemées de nombreux défis. Que ce soit la pandémie et ses effets sur le milieu du travail, le déménagement de notre siège social, la refonte de notre site Web, les enjeux toujours plus nombreux liés à la cybersécurité ou encore notre transition vers l'infonuagique, aucune épreuve n'a eu raison de nos équipes de passionnés. Les sondages menés auprès de nos utilisateurs en témoignent puisque 95% de nos clients jugent que SOQUIJ est essentielle à la Justice au Québec, mentionnant spontanément que nous sommes accessibles, complets, pratiques et fiables.

Nos partenariats numériques dans le milieu juridique se multiplient et de nouvelles données viendront bientôt enrichir nos produits et services afin d'améliorer l'expérience utilisateur de nos clients. Nous avons adapté l'organisation du travail afin de faire face aux nouveaux enjeux du marché du travail et d'optimiser nos différents processus de travail. En somme, nous maintenons toujours le cap sur les grandes orientations de la planification stratégique 2021-2024.

SOQUIJ peut compter sur des employés engagés pour mener à bien ses ambitions stratégiques et toujours mieux servir les justiciables québécois, les professionnels du droit, les ministères et organismes ainsi que les entreprises québécoises.

C'est en ayant à cœur cet engagement de ses employés que le comité de direction de SOQUIJ et son conseil d'administration ont repensé ses espaces locatifs de manière à en réduire les coûts et l'empreinte environnementale. Ce **projet de déménagement de notre siège social** a été préparé avec autant d'enthousiasme que d'ouverture d'esprit. Nous travaillons désormais dans des espaces axés sur les activités, avec des bureaux non assignés, des aires communes favorisant la collaboration, le bien-être et la productivité, et cette expérience est des plus appréciées selon notre sondage interne. Justice Pro Bono, qui partageait nos anciens locaux depuis 2014, s'est jointe à nous dans nos nouveaux quartiers, signe de l'importance de sa mission pour SOQUIJ.

Une rétrospective de l'année 2022-2023 serait bien incomplète si l'on ne soulignait pas les deux grands lancements des nouveautés apportées au service **JuridiQC**, en réponse aux besoins recueillis auprès des citoyens : le thème « Les aînés en perte d'autonomie », qui a fait l'objet d'une campagne publicitaire d'envergure, puis le lancement de l'outil d'aide au divorce conjoint, proposé aux couples mariés sans enfants nés de leur union. Deux beaux exploits auxquels s'ajoute l'amarce du prochain thème, « Le logement », pour lequel les discussions sont déjà entamées avec nos partenaires, le ministère de la Justice du Québec (MJQ), le Tribunal administratif du logement et des organismes de défense des droits des locataires.

Les relations que nous entretenons avec **notre grand partenaire, le MJQ**, sont toujours aussi fructueuses. Je tiens à remercier le MJQ pour la confiance accordée à l'égard de projets d'envergure, notamment le service de traduction ainsi que le site JuridiQC.

L'assujettissement de SOQUIJ à la **Loi sur la gouvernance des sociétés d'État** depuis le 3 juin 2022 entraînera des changements notamment sur le plan de la nomination de nos prochains administrateurs ainsi que sur la composition du conseil d'administration. Nos travaux à ces égards sont déjà bien entamés et se poursuivront jusqu'à la fin de la période transitoire, en juin 2024.

Soulignons enfin l'établissement d'un dialogue constructif et en continu avec les autorités de la Ville de Montréal dans le but de doter SOQUIJ d'une **offre complète en matière de plunitifs municipaux**.

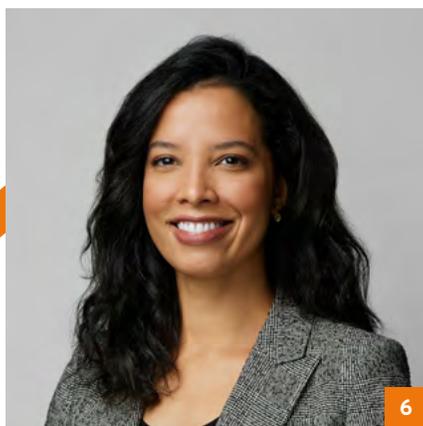
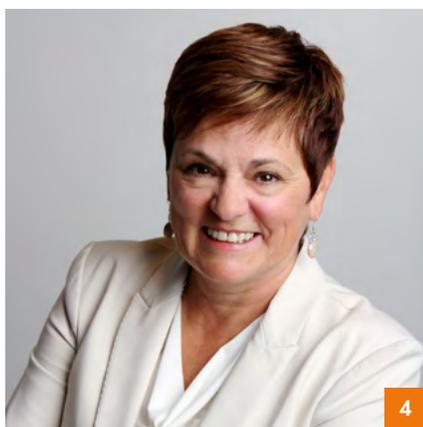
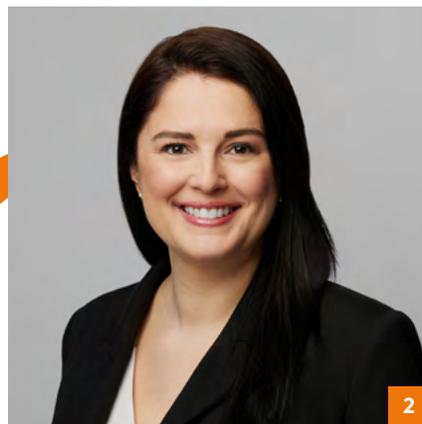
Afin de maintenir la position enviable que détient SOQUIJ auprès de la collectivité québécoise, que nous entendons desservir encore très longtemps, nous comptons sur notre conseil d'administration pour nous accompagner à travers nos objectifs stratégiques.

Par ailleurs, c'est sans équivoque grâce à l'engagement de nos employés que nous pourrions innover en équipe et concrétiser nos ambitions. Je tiens à les remercier chaleureusement d'avoir su relever ces défis avec brio tout au long de cette dernière année.



M^e Danielle Blondin
Présidente-directrice générale

Le comité de direction de SOQUIJ



1 Danielle Blondin

Présidente-directrice générale

Notaire de formation, M^e Blondin travaille au sein de SOQUIJ depuis plus de 25 ans. Après six ans à la direction de l'information juridique, où elle a géré les activités éditoriales, de traduction et de production technique des produits et services, M^e Blondin a été nommée présidente-directrice générale de SOQUIJ.

2 Émilie Brien

Directrice de l'information juridique

Avocate et détentrice d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion, M^e Brien compte plus de 10 années d'expérience dans le milieu juridique. Elle s'est jointe à l'équipe de gestion de SOQUIJ en 2019 à titre de coordonnatrice des activités éditoriales et de la production technique des produits et services. Elle est directrice de l'information juridique depuis avril 2022.

3 Rima Hatoum

Directrice des produits et expérience utilisateur

M^{me} Hatoum occupe son poste depuis le printemps 2019. Elle possède une douzaine d'années d'expérience dans la mise en marché et la gestion de solutions technologiques pour le compte d'entreprises innovatrices telles que Microsoft, GIRO, Sherweb et MindGeek.

4 Lucie Rioux

Directrice des ressources humaines et financières

Gestionnaire d'expérience, M^{me} Rioux compte plus de 30 années d'expérience dans des postes de direction des ressources humaines au sein de divers organismes gouvernementaux et, plus récemment, à Polytechnique Montréal. Diplômée en administration des affaires et coach corporative certifiée, elle s'est jointe à SOQUIJ en mai 2022 et assure l'intérim de la direction.

5 Alexandre Comtois

Directeur du développement des affaires et services à la clientèle

Spécialiste du développement des affaires, M. Comtois est entré au service de SOQUIJ en 2017, après un parcours de plus de 15 ans en agences de publicité et en entreprises privées, dont Québecor Média. Depuis le printemps 2019, il dirige les équipes de vente, de marketing et de services à la clientèle de SOQUIJ.

6 Chloé Latulippe

Directrice des affaires juridiques et secrétariat général

Depuis le printemps 2019, M^e Latulippe dirige les affaires juridiques de SOQUIJ et agit à titre de secrétaire du conseil d'administration. Elle compte plus d'une quinzaine d'années d'expérience à titre d'avocate, notamment en pratique privée, durant lesquelles elle a exercé principalement ses activités en droit de la propriété intellectuelle.

7 Benoit Raymond

Directeur des technologies de l'information

M. Raymond compte 15 années d'expérience au sein de SOQUIJ. D'abord entrepreneur, puis gestionnaire d'entreprises dans le milieu technologique pendant une vingtaine d'années, il dirige aujourd'hui les activités de développement de produits et de solutions technologiques, l'exploitation des systèmes ainsi que le soutien des réseaux et de l'infrastructure informatique à SOQUIJ.

SOQUIJ en bref

Mission

Nous analysons, organisons, enrichissons et diffusons le droit au Québec. Cette valeur ajoutée nous permet d'accompagner les professionnels dans leurs recherches de solutions, ainsi que l'ensemble de la population dans sa compréhension du droit.

Vision

Devenir un chef de file dans l'accès, la simplification et la valorisation de données et d'informations juridiques et judiciaires dans le cadre du virage numérique du gouvernement.

Valeurs



Passion



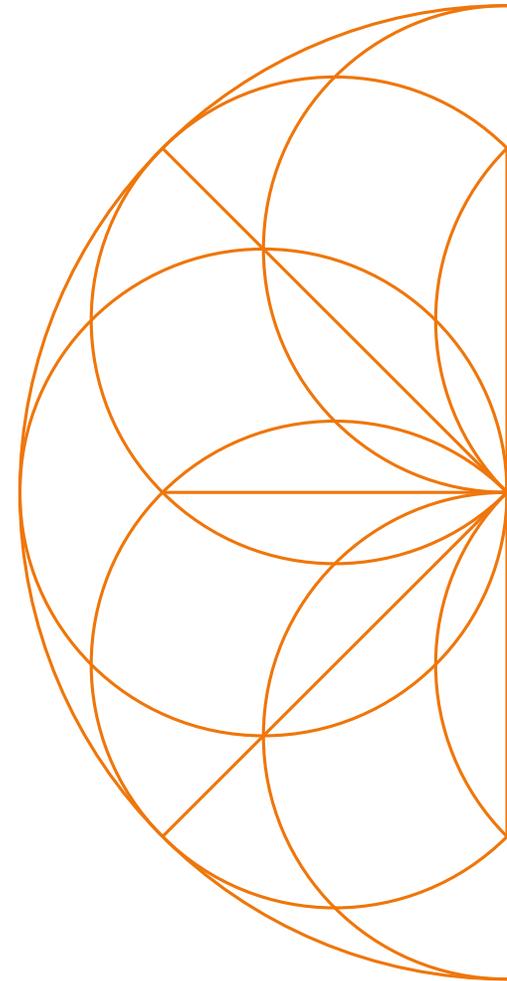
Ambition



Innovation



Équipe



Chiffres clés

Données au 31 mars 2023



52 504

utilisateurs

132

employés*

1,8 M

de décisions
diffusées auprès
des citoyens

6 000

décisions
résumées

2 M

de décisions
disponibles dans
l'outil Recherche
juridique

2,8 M

de mots traduits**

582

formations
offertes

9,5 M\$

en soutien à
la communauté
juridique

1,8 M

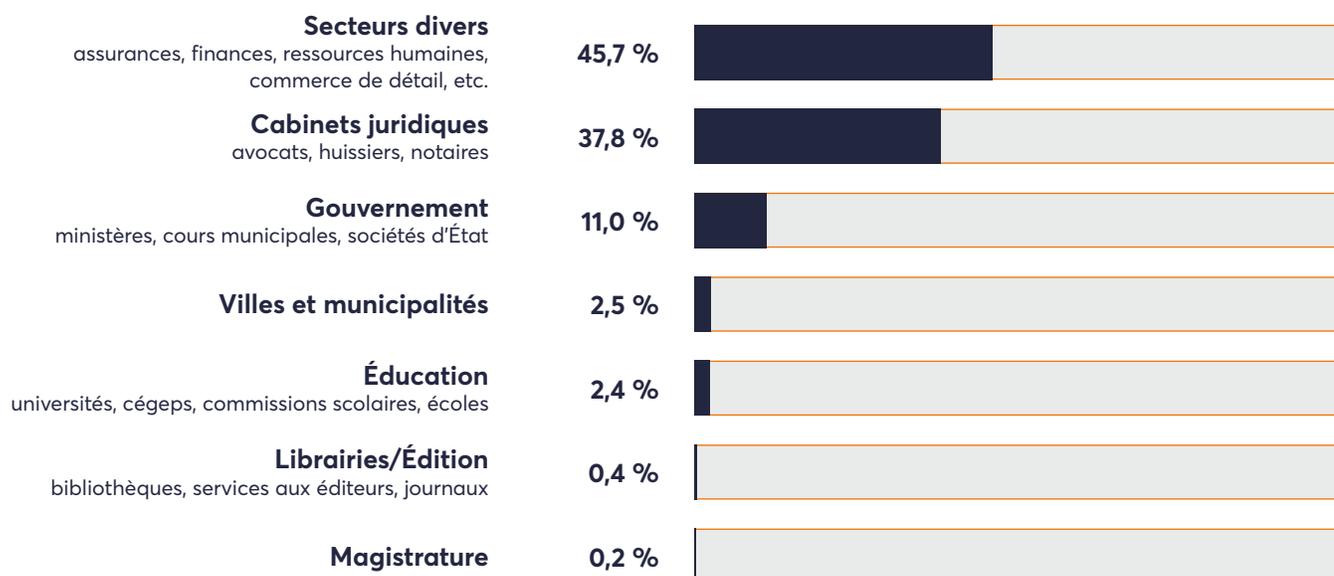
de dossiers
de plunitifs
consultés

* Réguliers ou occasionnels.

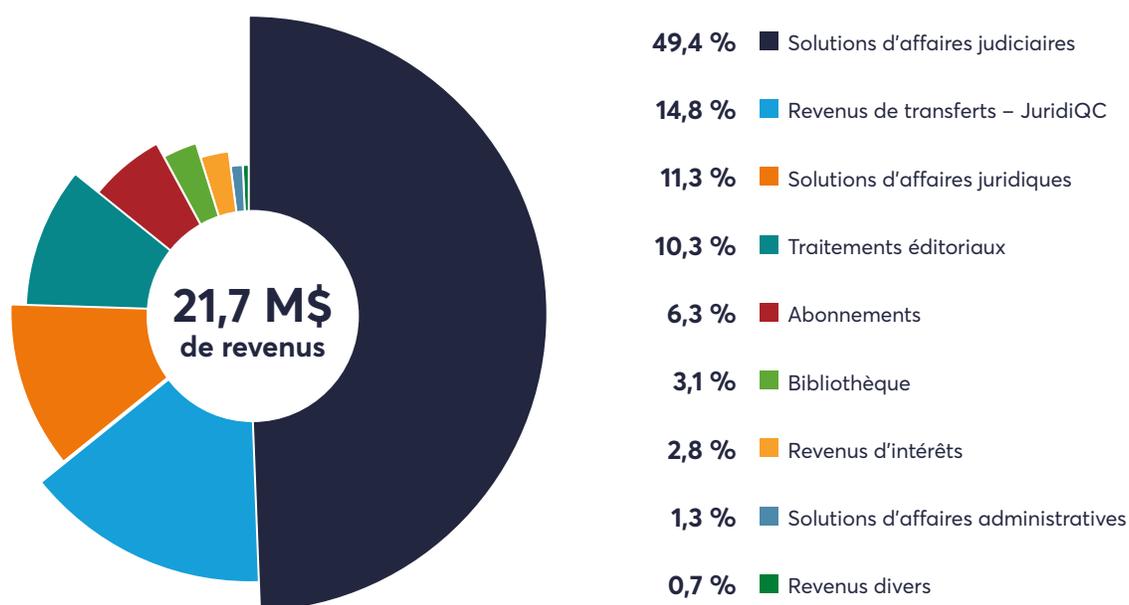
** Traductions anglaises et françaises
des jugements, d'actes de procédure
ou de directives administratives.

Clientèle et revenus

Segments de la clientèle



Revenus associés



Satisfaction

= **97%**

des clients sont satisfaits
de leur expérience avec SOQUIJ.

93%

pensent que SOQUIJ
accélère le virage numérique
de la justice au Québec.

95%

jugent que SOQUIJ
est **essentielle à la justice**
au Québec.

91%

trouvent que SOQUIJ
est **à l'écoute des**
besoins de ses clients.

90%

pensent que SOQUIJ
améliore son offre
de produits de
façon continue.

Adjectifs mentionnés
spontanément pour
décrire SOQUIJ :

Accessible

Complet

Pratique

Fiable

Sondage SEGMA
réalisé auprès de
3 390 clients de SOQUIJ
en novembre 2022.



Enjeux

Chaque année, la Société priorise les actions de son plan stratégique afin de positionner favorablement l'organisation au bénéfice de ses utilisateurs. Au cours de la dernière année, SOQUIJ a précisé les enjeux qui influenceront son avenir.

**Bonifier notre
intelligence
d'affaires**

**Moderniser
et optimiser
nos processus
et technologies**

**Valoriser
nos données
juridiques et
judiciaires**

**Accroître
l'offre citoyenne**

**Concrétiser
la stratégie
numérique du
gouvernement**

**Maximiser
le leadership
de gestion**

**Renforcer
l'évolution des
technologies**

**Accroître le
rayonnement
de l'intelligence
juridique**

**Adapter
l'organisation
du travail**

Faits saillants 2022-2023



Retour au bureau
en mode hybride

Avril '22



Entrée en vigueur
des modifications
à la Loi sur la
gouvernance des
sociétés d'État

JuridiQC

Campagne
publicitaire des
aînés en perte
d'autonomie

Juin '22



Transfert des
serveurs vers
le centre de
traitement
informatique
du MCN*

*Ministère de
la Cybersécurité
et du Numérique

Août '22



Début des
travaux de
construction
dans les
nouveaux
espaces locatifs

Mai '22



Lancement
de la Grande
vente Soquijji
aux profits de
différents OSBL

Juil. '22



Cap des
2 millions
de décisions
disponibles
atteint sur
le produit
Recherche
Juridique

Sept. '22



Implantation de l'authentification à deux facteurs sur la page de connexion au Portail

Oct. '22



Déménagement du siège social de SOQUIJ

Déc. '22

JuridiQC

Lancement de l'outil d'aide au divorce conjoint

Fév. '23



Reconnaissance de Danielle Blondin, PDG de SOQUIJ, au titre de « notaire non traditionnelle » par l'APNQ*

*Association professionnelle des notaires du Québec

Nov. '22



Travaux du conseil d'administration en matière d'éthique de l'intelligence artificielle

Jan. '23



SOQUIJ sélectionnée parmi les meilleurs employeurs de Montréal

Mars '23

Déménagement du siège social de SOQUIJ

SOQUIJ a quitté, en décembre 2022, le Centre de commerce mondial, dans lequel était situé son siège social depuis les 30 dernières années. Dans le but d'améliorer la synergie des équipes, d'accroître l'efficacité de l'organisation et de générer des économies récurrentes, SOQUIJ a regroupé l'ensemble de son personnel à la Place du Canada. Ce déménagement s'est avéré un succès sur le plan de l'expérience employé et, par ricochet, sur celui de l'expérience client.

Concept d'aménagement

L'expérience positive du télétravail à temps plein durant la pandémie en a été le catalyseur. Ce passage obligé au télétravail a non seulement accéléré les démarches déjà entamées vers une numérisation de nos activités, mais a également incité à une profonde réflexion sur le type d'aménagement qui pourrait correspondre à la mission de SOQUIJ. Notre conseil d'administration et notre comité de direction se sont inspirés des lignes directrices gouvernementales du retour au travail ainsi que des propositions d'aménagements d'une firme d'architectes-designers. S'en est suivi un processus de collecte des besoins des employés de SOQUIJ effectuée par les gestionnaires et les directeurs. Ces besoins ont été compilés afin de déterminer la superficie requise pour les nouveaux espaces de travail.

Les principales considérations retenues ont été les suivantes :

- Améliorer et augmenter la collaboration intra et inter directions;
- Aménager une zone inspirée d'une bibliothèque pour le travail individuel de concentration;
- Prévoir les technologies nécessaires aux équipes;
- Augmenter la lumière naturelle dans les espaces de travail;
- Avoir un environnement stimulant, plus moderne et esthétiquement intéressant.

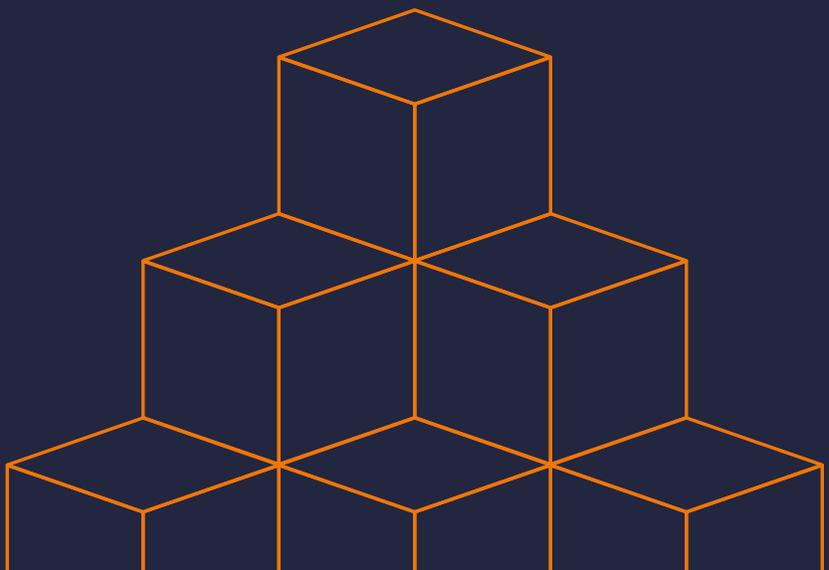
À partir des constats établis et des recommandations faites par la firme externe, SOQUIJ a opté pour un aménagement des espaces locatifs basé sur le modèle du MTAA – « Milieu de travail axé sur les activités ». Les postes de travail sont désormais des postes non assignés où chaque employé a le choix d'adapter son espace de travail selon le type d'activité qu'il a à accomplir, qu'il s'agisse d'un travail individuel ou d'un travail collaboratif en petite ou en grande équipe.

Bénéfices obtenus

Ce réaménagement a permis de répondre à certains enjeux, à savoir la réduction de notre empreinte environnementale ainsi que celle des coûts relatifs aux espaces locatifs.

De plus, ce nouvel environnement de travail favorise grandement le bien-être, la collaboration et le travail d'équipe, améliorant ainsi notre capacité d'attraction et le sentiment d'appartenance de notre personnel.







Résultats

- 22 Plan stratégique 2021-2024
- 24 Résultats par direction
- 36 JuridiQC
- 42 Résultats par produit
- 48 Rayonnement SOQUIJ
- 50 Engagements SOQUIJ

Plan stratégique 2021-2024

SOQUIJ poursuit ses efforts pour continuer à soutenir les justiciables québécois, les professionnels, la magistrature ainsi que les ministères et organismes qui utilisent ses produits et services. Cette année, quatre actions du plan stratégique 2021-2024 ont fait l'objet d'une priorisation.

- Le comité de tarification s'est mobilisé tout au long de l'année pour poursuivre les travaux d'indexation et de fixation des tarifs, puis a amorcé une révision du modèle d'affaires SOQUIJ.
- Afin d'assurer l'intégrité des données sensibles de nos clients, nous avons rehaussé le niveau de sécurité sur la page de connexion au Portail SOQUIJ par l'implantation de l'authentification à deux facteurs.
- Nous avons aménagé nos nouveaux espaces locatifs selon le modèle du « milieu de travail axé sur les activités », permettant ainsi la réduction de notre empreinte environnementale, favorisant le bien-être, la collaboration et le travail d'équipe et améliorant notre capacité d'attraction de même que le sentiment d'appartenance de notre personnel.
- Des programmes de perfectionnement des équipes de gestion ont été mis en place afin de renforcer le leadership interne et de mieux soutenir le personnel dans la création de valeurs communes.

Indicateurs de succès

1	Taux de satisfaction des utilisateurs*	54 %
	Indice de recommandation des utilisateurs (NPS)	50
2	Engagement des employés**	7,9
	Nombre d'outils technologiques optimisés***	1
3	Taux de notoriété (assistée) de JuridiQC	31 %
	Taux d'accord des utilisateurs face au rôle de SOQUIJ dans le virage numérique de la justice****	43 %

*Les répondants « très satisfaits »

**Sur une échelle de 1 à 10

***Outils d'aide à la citation

****Les répondants « tout à fait d'accord »

1

Améliorer l'expérience des utilisateurs

- Avoir une meilleure connaissance des besoins des utilisateurs en information juridique et judiciaire afin d'améliorer nos produits et services
- Simplifier la tarification afin de l'adapter aux besoins des utilisateurs
- Diffuser et valoriser un plus large éventail de données

2

Optimiser les opérations

- Moderniser et optimiser nos processus et technologies
- Adapter l'organisation du travail
- Maximiser le leadership de gestion (culture d'excellence)

3

Devenir un partenaire clé de la transformation numérique du gouvernement en information juridique et accès à la justice

- Réaliser le projet JuridiQC
- Contribuer à d'autres volets du Plan pour moderniser le système de justice
- Mettre à profit son expertise (gestion des données, IA, etc.) au sein du secteur public (ministères et organismes gouvernementaux), privé ou institutionnel

Résultats par direction

Direction des technologies de l'information

La Direction des technologies de l'information (DTI) est au cœur de la transformation numérique de SOQUIJ. Bien que la DTI travaille souvent dans l'ombre pour maintenir et exploiter une infrastructure technologique performante, efficiente et sécuritaire, de belles opportunités innovantes continuent de faire rayonner la Société en lui permettant d'améliorer constamment la qualité de ses produits et services numériques offerts au bénéfice de la collectivité.

Il y a plus d'un an, l'organisation du travail classique des équipes de produits et de développement des solutions technologiques a été bonifiée par la mise en place d'une structure de type matricielle horizontale. Cela favorise notamment la montée en compétence et l'uniformisation des pratiques au sein d'un même corps de métier. Les membres de ces équipes partagent ainsi un même centre d'intérêt et livrent des initiatives d'amélioration commune.

Cette nouvelle organisation du travail a permis la livraison de deux premières réalisations :

- **La mise en place des bases de la documentation technique centralisée** a pour but de créer et de maintenir à jour un espace de documentation unique dans lequel seront centralisées toutes les informations techniques (schéma d'architectures applicatives, identification des serveurs et infrastructures, bases de données, librairies utilisées, composants communes, outils, etc.) de tous les produits et solutions

technologiques de SOQUIJ. Cela facilite le partage de connaissances et d'informations, optimise le développement technologique et favorise la maîtrise du portfolio de produits. Les gabarits des fiches, des pages, des index, des glossaires et des schémas d'architectures de cette documentation ont ainsi été produits.

- **Le lancement de l'initiative d'implantation du DevOps et du DevSecOps** permet la coordination et la collaboration des rôles autrefois cloisonnés (équipes de développement, opérations informatiques, ingénierie qualité et sécurité) pour créer des produits plus performants et plus fiables. Les équipes qui adoptent la culture, les pratiques et les outils DevOps s'en trouvent plus performantes et créent de meilleurs produits plus rapidement, à la grande satisfaction des clients. SOQUIJ a dès lors mis en place une équipe DevOps pour entamer les réflexions sur l'implantation de cette culture au sein de la Société. Celle-ci permettra de rendre nos équipes plus autonomes, de communiquer et de collaborer de manière transversale tout en optimisant les processus au moyen de la technologie. Le défi consistant à entretenir une culture DevOps implique de profonds changements dans la manière dont chacun travaille et collabore. Cela étant, lorsque les équipes DevOps s'engagent à maintenir cette culture, elles peuvent créer des conditions propices au développement d'équipes hautement performantes et des environnements plus sécuritaires. C'est le défi que nous nous sommes donné.

« En adéquation avec la Stratégie de transformation numérique gouvernementale, les citoyens et nos employés sont au centre de notre transformation et des alliés pour assurer la cybersécurité. »

Benoit Raymond, directeur



L'ensemble du **système de gestion contractuelle a été revu et amélioré**. Une réduction importante du temps de traitement pour les suivis contractuels et la production de l'étude des crédits a été observée. Dans la même veine, la poursuite du projet pilote de **l'automatisation robotisée des processus** a permis de produire cette année les documents de schématisation nécessaires aux deux processus administratifs visés, soit la gestion et la vérification des fournisseurs TI. Une première version du robot pour automatiser la vérification des fournisseurs TI a été installée et fait actuellement l'objet de tests. Une présentation de cette première automatisation est prévue au courant de la prochaine année financière.

Les efforts **d'actualisation des applications de SOQUIJ** se poursuivent au profit d'une meilleure sécurité. Derrière cette initiative, la migration de l'écosystème applicatif des solutions technologiques de SOQUIJ dans l'infonuagique se poursuit également. Cette année, nous travaillons sur notre produit Recherche Juridique, reliant une quinzaine d'applications ainsi que l'outil d'Aide à la citation. Tous les deux ont connu à ce jour une maintenance technologique.

Direction du développement des affaires et services à la clientèle

La dernière année nous aura permis d'ajouter deux talents à la structure de la Direction du développement des affaires et services à la clientèle (DDASC), un conseiller au contenu, qui contribuera à faire rayonner la Société par la rédaction de contenus riches et accessibles, ainsi qu'un conseiller en intelligence d'affaires, qui viendra soutenir SOQUIJ dans ses prises de décisions.

- La clientèle du Portail SOQUIJ ne cesse de croître au fil des années. Au terme de l'exercice financier 2022-2023, SOQUIJ compte 52 504 utilisateurs, soit une progression annuelle de plus de 3%. Afin de composer avec le nombre grandissant de clients intéressés par ses services, SOQUIJ a lancé un **webinaire de prospection client** portant sur les Plumitifs. Une formule plus accessible qui démontre tous les avantages associés à l'utilisation de ce produit.
- Dans le but de fournir une information claire et pratique pour mieux accompagner ses clients dans l'utilisation de ses produits et services, SOQUIJ a lancé la nouvelle **infolettre du Centre d'aide**. Celle-ci s'ajoute à l'infolettre SOQUIJ et à celle du Centre de formation, envoyées à plus de 39 000 fidèles abonnés. Diffusée chaque trimestre, la nouvelle infolettre relate toute la documentation pertinente liée au Portail SOQUIJ, propose des astuces de recherches, des tutoriels gratuits ainsi que les réponses aux questions fréquemment recherchées sur la FAQ du Centre d'aide.
- Les résultats du sondage annuel de satisfaction sont éloquentes puisque 94 % des clients se disent satisfaits des services à la clientèle. Au-delà de ces chiffres, SOQUIJ collige maintenant des **données de satisfaction à la suite de chaque interaction impliquant les services à la clientèle**. C'est une façon de prendre le pouls sur une base continue et de maintenir l'excellence de nos relations avec la clientèle.



« Excellent service et disponibilité de l'agente. Merci beaucoup et Bravo »

« Tout était parfait! Réponse claire et personne très gentille! »

« Vous êtes rapide, à l'écoute et efficace! Merci mille fois! »

Commentaires de clients sur les services à la clientèle SOQUIJ

Sondage SEGMA réalisé auprès de 368 clients de SOQUIJ en novembre 2022.

« Se rapprocher d'une clientèle en constante progression stimule l'équipe et l'incite à se dépasser! »

Alexandre Comtois, directeur

- Au fil des années, SOQUIJ a identifié les étapes clés de son parcours client afin d'optimiser ses différents canaux d'entrées. À chacune des étapes de ce parcours, des actions ont été entreprises de manière à mieux évaluer notre taux de rétention et de mesurer la satisfaction de notre clientèle existante et potentielle.

Les points d'entrées sont multiples, mais de nombreux formulaires Web permettent de concilier les interactions dans un système de gestion de la relation client (CRM) dans le but d'automatiser certaines tâches et de favoriser une meilleure expérience.



Direction des ressources humaines et financières

L'équipe de la Direction des ressources humaines et financières (DRHF) a déployé ses forces et ses talents pour accompagner les cadres et l'ensemble du personnel lors du grand projet de déménagement du siège social de SOQUIJ. Les employés ont démontré leurs capacités de collaboration et de flexibilité tout en assurant la même qualité de services pour répondre aux attentes de notre clientèle.

- En effet, assurer la continuité des affaires durant les changements majeurs que représentent le démantèlement et le déménagement des installations de SOQUIJ après 30 années est tout un défi. Pour ce faire, la planification de ce projet sur une année a été morcelée en plusieurs étapes, de la construction jusqu'à l'accueil des employés dans les nouveaux locaux, et a impliqué chacune des directions pour que ce projet devienne le projet de tous. Diverses équipes ont été créées, chacune engageant un mandat distinct, comme le tri du matériel de SOQUIJ, le ménage des effets communs par départements, la numérisation des documents à conserver et le déchetage de ceux pouvant être éliminés, la gestion des ventes de matériels et la gestion des dons proposés aux OSBL, pour n'en citer que quelques-uns.
Maintenir le sentiment d'appartenance et la pleine contribution du personnel dans ce contexte n'était pas gagné d'avance. Tous les employés ont prêté main-forte, resserrant ainsi les liens sociaux quelque peu ébranlés durant la pandémie, et ce, au bénéfice de notre culture organisationnelle.

- Pour une deuxième année consécutive, SOQUIJ fait partie des finalistes du concours **Les meilleurs employeurs de Montréal**. Nous sommes fiers de cette distinction et nous poursuivrons nos efforts pour continuer d'offrir à notre personnel des conditions de travail attractives et cohérentes avec nos valeurs organisationnelles.



- Étant donné l'année teintée de grands changements, il était tout indiqué de demeurer **à l'écoute du personnel pour mesurer son niveau d'engagement**. Plusieurs moyens ont été utilisés, notamment l'outil Officevibe, utilisé depuis plus de six ans. Les 10 indicateurs retenus de l'outil nous ont permis de constater que le personnel s'est montré investi et mobilisé malgré les changements importants. Le niveau global d'engagement est demeuré stable à 7,9 sur 10, ce qui confirme que les différentes stratégies de gestion du changement, y compris de multiples communications bidirectionnelles déployées tout au long de l'année, ont permis au personnel de traverser cette période de turbulence de manière sereine tout en maintenant un bon esprit d'équipe, favorable à la collaboration et à l'atteinte des résultats.

« Un retour au travail en présentiel, un déménagement du siège social et un réaménagement des installations dans les nouveaux locaux de SOQUIJ; l'ensemble du personnel a contribué de manière exceptionnelle à ces nombreux changements. »

Lucie Rioux, directrice par intérim



Nomination à un poste de cadre

Depuis le 1^{er} avril 2022, une nouvelle nomination a été annoncée.



M^{me} Lucie Rioux

Le 24 mai 2022, M^{me} Lucie Rioux a été nommée par intérim au poste de directrice des ressources humaines et financières en remplacement de M^{me} Ana Cerqueira. M^{me} Rioux est responsable de la gestion de l'ensemble des activités de la direction de la DRHF et a notamment encadré la gestion du changement du grand projet du déménagement du siège social de SOQUIJ.

Création d'un nouveau poste

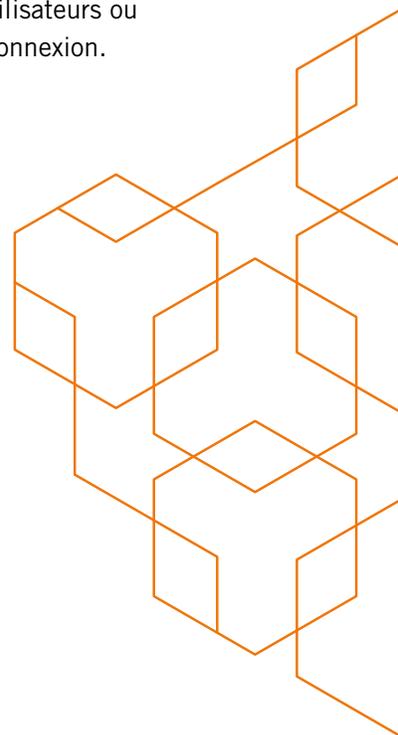
Afin de mieux répondre aux besoins organisationnels en matière de communications, un poste de conseiller au contenu a été créé à l'été 2022.

Direction des produits et expérience utilisateur

Inspiré des meilleures pratiques dans le secteur du développement de produits technologiques, le mandat de la Direction des produits et expérience utilisateur (DPEU) est de placer les utilisateurs au centre du développement des services de la Société.

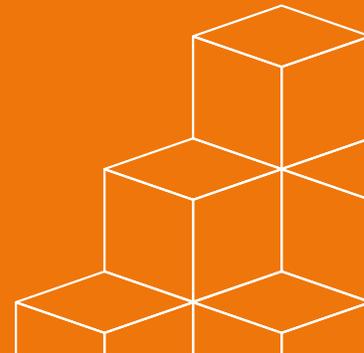
Composée de responsables de produits, de spécialistes UX/UI et d'une conseillère en intelligence d'affaires, cette direction tire profit de la philosophie de travail agile pour stimuler la collaboration entre les différentes équipes de SOQUIJ afin de répondre aux besoins des professionnels et des citoyens.

- L'entrée en vigueur des nouvelles règles élaborées par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (« Règles relatives à la gestion des projets en ressources informationnelles » (RI) et « Règles relatives à la planification et à la gestion des RI ») nous a permis **d'améliorer la performance de nos outils au bénéfice d'une meilleure gestion des risques**. Inspirés des bonnes pratiques sur le marché, nous avons également **perfectionné nos méthodes de gestion de projets en RI**, d'une part en optimisant nos tableaux de bord de suivis et de progression de projets, puis, d'autre part, en affinant nos indicateurs de performance selon les recommandations d'experts-conseils.
- Afin de répondre aux plus récentes normes de sécurité sur les données bancaires, **SOQUIJ a restauré sa solution de paiement en ligne offerte sur son Portail**. Avec la solution Moneris et notre certification PCI-DSS (« Payment Card Industry-Data Security Standard »), nos clients peuvent désormais jouir d'une gestion des cartes de crédit et des paiements plus simples et sécuritaires, leur assurant une protection totale de leurs informations et une expérience plus conviviale.
- À la suite des travaux d'amélioration du système centralisé d'authentification au Portail SOQUIJ l'an dernier, l'équipe de la DPEU a travaillé sur **l'implantation de l'authentification à deux facteurs sur sa page de connexion**, en réponse aux exigences gouvernementales. SOQUIJ a rehaussé son niveau de sécurité et d'intégrité des données sensibles des utilisateurs de ses plateformes pour en garantir la pleine sécurité. Les messages informationnels d'authentification ont été ajustés en fonction des différents cas de figure possibles. Le processus de notifications et d'alertes a également été optimisé afin de s'affranchir de tout changement relié aux profils ou aux codes d'accès des utilisateurs ou encore pour pallier les échecs de connexion.



« Une année forte en rebondissements! Qu'à cela ne tienne, l'équipe ayant travaillé conjointement avec la Direction des technologies de l'information sur les projets en ressources informationnelles a réalisé de beaux accomplissements. »

L'équipe de la DPEU



Activation de l'authentification en deux étapes

Pourquoi est-ce important ?

L'authentification en deux étapes permet d'ajouter un niveau de sécurité supplémentaire à votre compte SOQUIJ.

Comment ça marche ?

Une fois activée, l'authentification en deux étapes protège vos données en vous demandant d'abord votre mot de passe, puis en vous envoyant directement un code de vérification par texto sur votre téléphone cellulaire.

Notez que, si vous vous trouvez en région éloignée ou à l'étranger, un bon signal du réseau téléphonique est requis pour recevoir le code de vérification sur votre téléphone.

[Configurer maintenant](#)

[Configurer plus tard](#)

Cela ne vous intéresse pas ? [Ne plus afficher ce message](#)

© Société québécoise d'information juridique - tous droits réservés. SOQUIJ est une société qui relève du ministre de la Justice du Québec.

Direction des affaires juridiques et secrétariat général



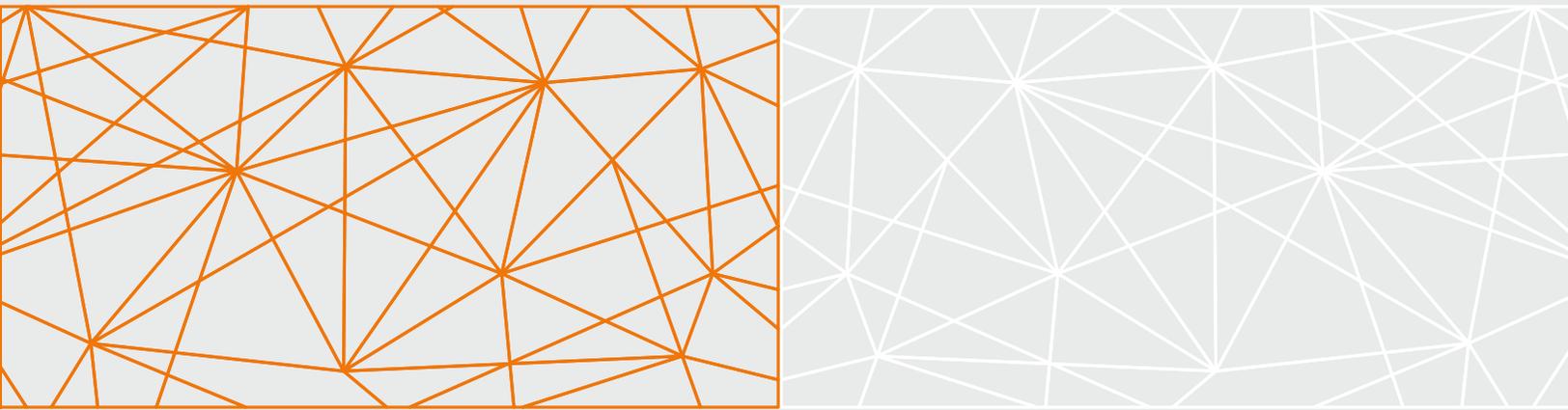
« La Direction des affaires juridiques et secrétariat général a su faire sa place grâce à son expertise et joue aujourd’hui un rôle essentiel au sein de SOQUIJ et auprès de ses administrateurs. »

Chloé Latulippe, directrice

La Direction des affaires juridiques et secrétariat général exerce une fonction de conseil et d’assistance auprès des autres directions de SOQUIJ et de son conseil d’administration.

Au cours de l’année, elle a été étroitement associée à la conclusion d’ententes majeures pour l’organisme et à l’élaboration de diverses politiques. Elle s’est également impliquée de manière soutenue dans la gestion des risques, tant sur le plan de la gestion contractuelle qu’à l’égard des risques généraux auxquels fait face SOQUIJ.

Dans son rôle de secrétariat général, la direction a collaboré avec le conseil d’administration à de nombreux chantiers, tels que l’assujettissement de SOQUIJ à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d’État*.



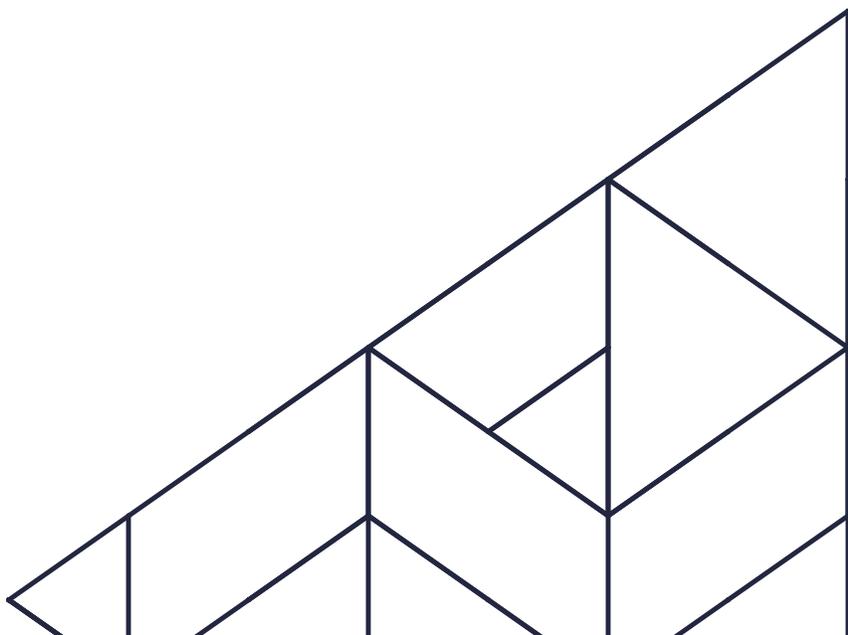
Direction de l'information juridique

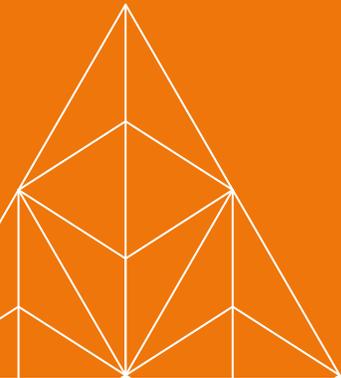
Plus de 2 millions de décisions judiciaires et administratives publiées dans Recherche juridique; 6 129 décisions résumées et publiées dans L'Express; 2,8 millions de mots traduits; et 7 590 signalements de décisions intéressantes... Tout cela au bénéfice des clients de SOQUIJ et de la collectivité! Mais s'il n'était question que de statistiques, ce rapport ne serait pas complet.

- **Une réussite d'équipe!** Derrière ces deux millions de décisions publiées, il y a le travail minutieux de notre équipe à la réception des jugements. Derrière les décisions résumées se trouvent des conseillers juridiques, des documentalistes, des techniciennes et analystes juridiques ainsi que des réviseurs-correcteurs. Et derrière les millions de mots traduits, une équipe de traductrices chevronnées. C'est en travaillant ensemble, selon une **chaîne éditoriale** bien définie, que les équipes composant la Direction de l'information juridique (DIJ) parviennent à livrer un travail d'une qualité exceptionnelle, à la hauteur de l'importance de la matière avec laquelle ils travaillent : les décisions qui leur sont acheminées par milliers toutes les semaines.

- Cette année, **l'indexation des décisions de la Cour suprême du Canada dans notre outil Recherche juridique** a été optimisée. Certaines décisions de la Cour suprême qui renvoient le lecteur aux motifs de la Cour d'appel étaient plus difficilement repérables lors d'une recherche. L'équipe de la DIJ s'est ajustée et a entamé un travail d'indexation intégrant des éléments de la décision de la Cour d'appel visée, ce qui facilitera les recherches pour tous nos utilisateurs.
- Plus de **12 000 décisions en matière de protection de la jeunesse ont été caviardées** par les équipes de la Direction.

Tout en maintenant de hauts standards de qualité, une cohésion d'équipe et un dialogue avec les utilisateurs, la DIJ a continué durant l'année à innover dans ses pratiques et à travailler sur l'amélioration de sa chaîne éditoriale.





« On peut dire que la Direction de l'information juridique a eu le vent dans les voiles cette année et qu'elle a livré d'excellents résultats, et ce, grâce à l'engagement et à la collaboration des membres de son équipe et au dynamisme de ses gestionnaires. »

Émilie Brien, directrice

- En octobre 2022, nous célébrons le 10^e anniversaire du Blogue SOQUIJ. À cette occasion, nous avons invité les étudiants en droit à participer à un **concours de rédaction d'un billet de blogue** afin de connaître leurs prédictions sur les enjeux qui attendent nos tribunaux au cours des années à venir. Ils étaient invités à se prononcer sur l'un des thèmes suivants :
 - Quels seront les enjeux jurisprudentiels et les domaines de droit nouveaux qui marqueront les 10 prochaines années?
 - Quelles compétences nouvelles devront détenir les juges au cours des prochaines années?
 - Quelles seront les répercussions de l'intelligence artificielle sur la pratique du droit?

Un comité de sélection composé des membres suivants était chargé d'évaluer les textes soumis :

- L'honorable Benoît Moore, de la Cour d'appel du Québec ;
- L'honorable Bernard Synnott, de la Cour supérieure ;
- L'honorable Pierre E. Audet, de la Cour du Québec ;
- M^{me} Édith Guilhermont, enseignante-chercheuse et fondatrice de Juris Blogging ;
- M^e Danielle Blondin, présidente-directrice générale de SOQUIJ.



Concours
destiné aux
étudiants en droit
ou en
techniques juridiques





En 2022, JuridiQC a célébré ses deux ans. La pertinence et la nécessité du service n'ont pas été démenties puisque le nombre de visiteurs a doublé et le nombre de pages vues a atteint 3,25 millions. Cette année encore, de nouveaux membres se sont joints à l'équipe afin d'entamer la troisième phase de développement, permettant ainsi d'accroître les contenus offerts et d'offrir de nouveaux outils aux citoyens.

Noms des membres de l'équipe, en débutant par la rangée du haut :
 M. Salim Boudjemia, M^{me} Wassila Djaid et M. Alexandre Locas;
 2^e rangée : M. Kamel Khoutatmi, M^e Geneviève Fortin, M. Mustapha Mourabit et M. David Ardoïn;
 3^e rangée : M^e Laurie Verreault, M^e Joëlle Duranleau et M^e Annie Mongeon;
 rangée du bas : M^{me} Anne-Claire Dalmont et M^{me} Dorotheé Philippon.
 Absents de la photo : M^{me} Sabrina Boisvert, M^{me} Michelle-Andrée Hogue, M. Philippe Lacasse-Labelle, M^{me} Isabelle Poirier et M. Fernando Saldarriaga.

- Le printemps 2022 s'est donc amorcé en fanfare avec l'arrivée du deuxième thème, les « **Aînés en perte d'autonomie** ». Ce fut l'aboutissement de plusieurs mois de travail englobant une phase découverte, des consultations de citoyens et d'experts, la modification de la page d'accueil du site Web JuridiQC, sans oublier les tests utilisateurs. Dorénavant, l'aîné en perte d'autonomie, de même que ses proches aidants, peuvent consulter de l'information regroupée en six catégories :

- Le thème comprend également un bottin permettant aux citoyens de repérer une panoplie de ressources, gratuites ou à faible coût, situées à proximité de leur domicile. Les services énumérés touchent le domaine juridique, mais également les finances, la maltraitance, la fraude, l'hébergement, la santé, le soutien à domicile ainsi que le soutien psychosocial.



- Afin de promouvoir ces nouveaux contenus, **une campagne publicitaire d'envergure** d'une durée de cinq semaines a été déployée, sous l'axe de communication « **Quand la perte d'autonomie vous met sous pression, JuridiQC peut vous aider** ». Une publicité télé, deux publicités radio, des relais médias, un déploiement numérique ainsi que des initiatives marketing composaient les différents volets de la campagne. Cette approche multiplateforme a permis à JuridiQC de bénéficier d'une excellente visibilité et d'inciter les citoyens à visiter le site. La preuve : plus de 100 000 visiteurs l'ont consulté durant les 35 jours de la campagne.

En mettant en lumière la pression que peuvent ressentir les aînés et les proches aidants, la campagne a réussi à capter l'attention et l'intérêt de la population. **Un Québécois sur trois a vu au moins un volet de la campagne**, ce qui est exceptionnel pour une initiative gouvernementale. Ils ont apprécié la campagne pour son réalisme, son message clair et utile ainsi que pour l'image poignante qui est présentée, soit celle d'un père et sa fille littéralement pris en étau dans le bureau toujours plus étroit d'une travailleuse sociale à l'annonce d'une perte radicale d'autonomie.



- L'équipe de JuridiQC est extrêmement fière d'avoir lancé le **nouvel outil d'aide au divorce conjoint**, en réponse aux besoins exprimés par les citoyens, permettant une meilleure prise en charge par le système judiciaire. Gratuit et simple d'utilisation, l'outil s'adresse aux couples mariés sans enfants issus de leur union qui désirent divorcer à l'amiable et qui s'entendent sur toutes les conséquences d'une telle démarche. Tout au long du processus de divorce, l'outil les accompagne dans la compréhension de leurs droits, la connaissance des étapes à entreprendre et la préparation des documents à joindre.

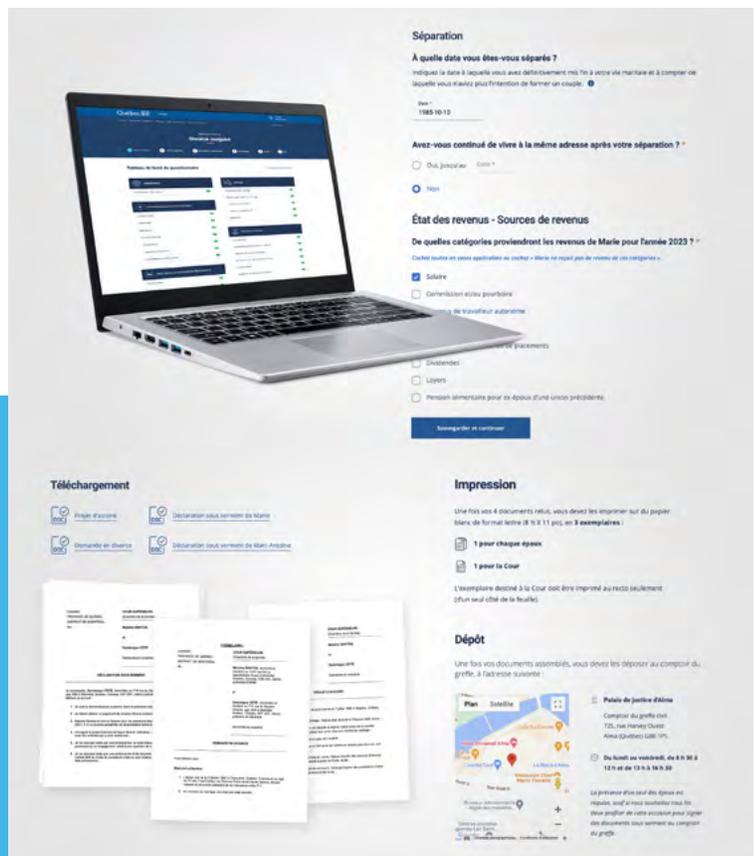
En répondant à un seul questionnaire, **cet outil les aide également à générer les quatre principaux documents nécessaires pour déposer un dossier au tribunal**, à savoir la demande de divorce, le projet d'accord et les déclarations sous serment de chaque époux. Les époux sont également soutenus dans leur préparation des documents additionnels requis (certificat de mariage, contrat de mariage, preuves de revenu, etc.), dans le recensement et l'assemblage des documents selon les exigences des tribunaux, dans le dépôt de leur demande au palais de justice de leur district ainsi que dans le suivi de leur dossier.

307

comptes créés et activés dans l'outil d'aide au divorce conjoint depuis son lancement.

- Plusieurs initiatives marketing se sont poursuivies, parmi lesquelles la série des **Rendez-vous JuridiQC**, soit des webinaires diffusés en direct et simultanément sur les pages Facebook et LinkedIn de JuridiQC ainsi que sur la page Facebook du ministère de la Justice. Les experts invités ont discuté de sujets liés à la séparation et au divorce, mais également à la perte d'autonomie chez les aînés, cumulant aujourd'hui plus d'une dizaine de Rendez-vous JuridiQC, le tout recensé sur sa page YouTube.

L'équipe JuridiQC a reçu une belle reconnaissance par sa nomination en tant que **finaliste aux prix Zénith**, dans la catégorie « Communication numérique », pour sa première série des balados JuridiQC sur la séparation et le divorce. Une seconde série est en cours de production.



- Dans le but de faire rayonner JuridiQC, le site ainsi que l'outil d'aide au divorce conjoint ont été présentés lors du **Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale**, le 13 février 2023. Les membres du Forum québécois ont été très réceptifs aux travaux présentés, notamment le nouvel outil d'aide au divorce conjoint, dont l'un des objectifs premiers correspond à leur mission, soit favoriser l'accès à la justice en matière familiale.

Trois membres de l'équipe ont participé à une **conférence SOQUIJ lors du Legal IT 2023**, intitulée « Démocratiser l'accès à la justice par la technologie : comment dépasser les contraintes pour innover? ». M. David Ardoin, M^e Joëlle Duranleau et M^e Annie Mongeon ont ainsi partagé leur expertise en développement technologique, en rédaction de contenu simplifié et en gouvernance, de même que les leçons apprises au cours de la planification et de la réalisation du site JuridiQC.

Enfin, M^e Laurie Verreault, spécialiste en simplification de contenu, a participé au colloque de Juripop dans le cadre du mois de la justice. En tant que panéliste, elle a argumenté en faveur de la création des outils numériques, tel l'outil d'aide au divorce conjoint de JuridiQC, comme instrument d'autonomisation du citoyen et d'accès à la justice.

Le moins que l'on puisse dire est que l'équipe de JuridiQC n'a pas chômé durant les 12 derniers mois. Qu'à cela ne tienne, l'année 2023-2024 s'annonce aussi chargée puisque l'équipe travaille déjà à la mise en ligne de deux nouveaux thèmes qui étayeront les sujets du logement et du travail.

Médias sociaux*

	3 263 abonnés
	701 abonnés
	1 572 abonnés
	1 685 abonnés

* Statistiques cumulatives au 31 mars 2023

Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

442 180 utilisateurs uniques

1 788 533 pages vues

38 313 visiteurs par mois

42 155 interactions sur Facebook

13 320 745 impressions sur les médias sociaux*

* Facebook, YouTube, Instagram, LinkedIn

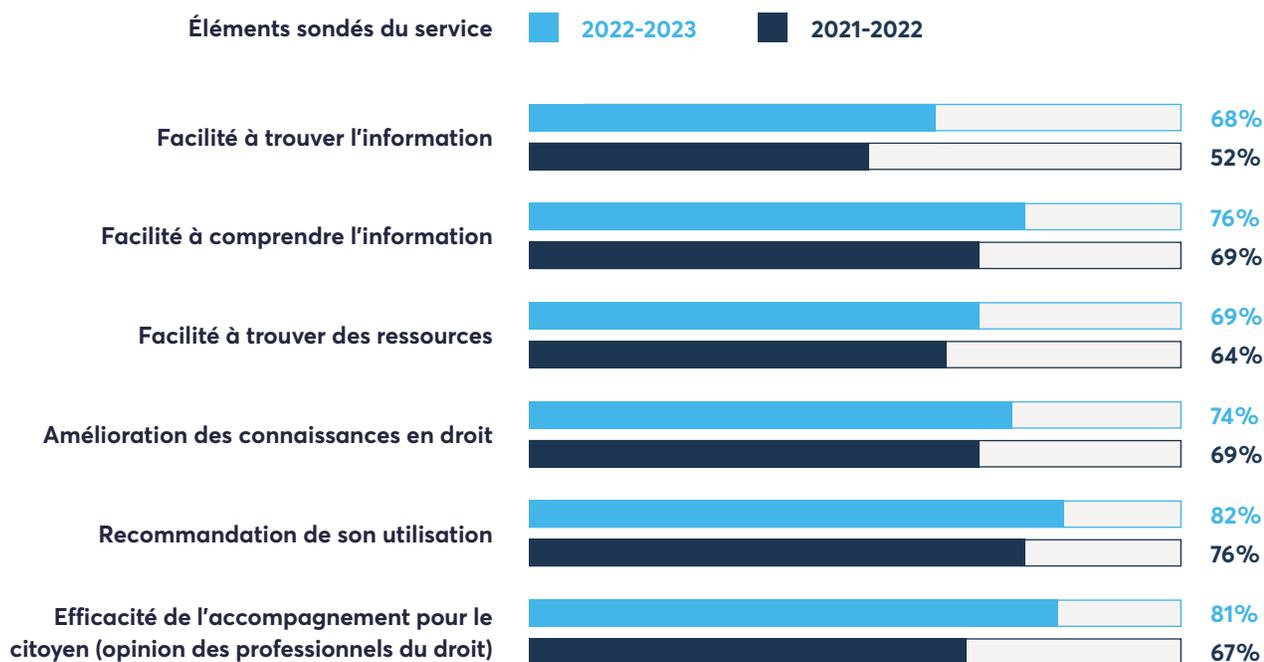
Données du sondage de satisfaction

Un sondage a été réalisé en novembre 2022 par BIP Recherche afin de mesurer la connaissance, l'utilisation et la satisfaction du service en ligne JuridiQC et d'en voir la progression sur ses deux années d'existence. Ce sondage comporte deux profils distincts de répondants : les visiteurs ou utilisateurs du site Web JuridiQC et les résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Le sondage a obtenu un total de 1 718 répondants répartis selon trois méthodes de collecte des données :

- 233 provenant du site Web de JuridiQC ;
- 985 provenant du panel Web de BIP Recherche ;
- 500 provenant de la collecte téléphonique de BIP Recherche.

Les résultats des 1 485 répondants provenant de la collecte à partir du panel Web de BIP Recherche et de la collecte téléphonique ont été pondérés selon le genre, l'âge, la scolarité et la région (Montréal, Québec et ailleurs au Québec), en fonction des données du dernier recensement de Statistique Canada sur la population du Québec.

Les collectes ont été effectuées du 17 novembre au 5 décembre 2022, en français ou en anglais selon la préférence du répondant. En voici les résultats :



Sondage BIP réalisé auprès de 1 718 répondants.

Description des améliorations apportées aux services JuridiQC :

Bénéfice	Indicateur	Cible pour 2027-2028	2021-2022	2022-2023
Permettre aux citoyens d'effectuer une démarche juridique numérique et transactionnelle de bout en bout	Nombre de recherches par année au moyen du moteur de recherche intelligent	21 000	2741	15 830
Bonifier les thèmes et simplifier les contenus juridiques	Nombre de rétroactions obtenues auprès des citoyens ⁽¹⁾	10 000	368	802
Valoriser et sécuriser les données au bénéfice des citoyens	Nombre de diffuseurs/ sources sélectionnés pour agrégation ⁽²⁾	89	50	55

(1) Données cumulatives depuis 2021.

(2) Prévision d'augmentation de 10% chaque année.

Résultats par produit



Plumitifs

Que ce soit pour effectuer des vérifications préembauche, connaître la solvabilité d'un individu ou d'une entreprise ou encore pour suivre un dossier juridique, l'information contenue aux registres des plumitifs sert à bien évaluer chaque situation. Des milliers de professionnels se réfèrent aux Plumitifs de SOQUIJ pour soutenir leur prise de décision lorsqu'il est question d'embaucher un candidat, d'accorder un prêt, d'assurer une personne ou de suivre un dossier judiciaire.

Les Plumitifs : la référence pour consulter un dossier judiciaire en ligne



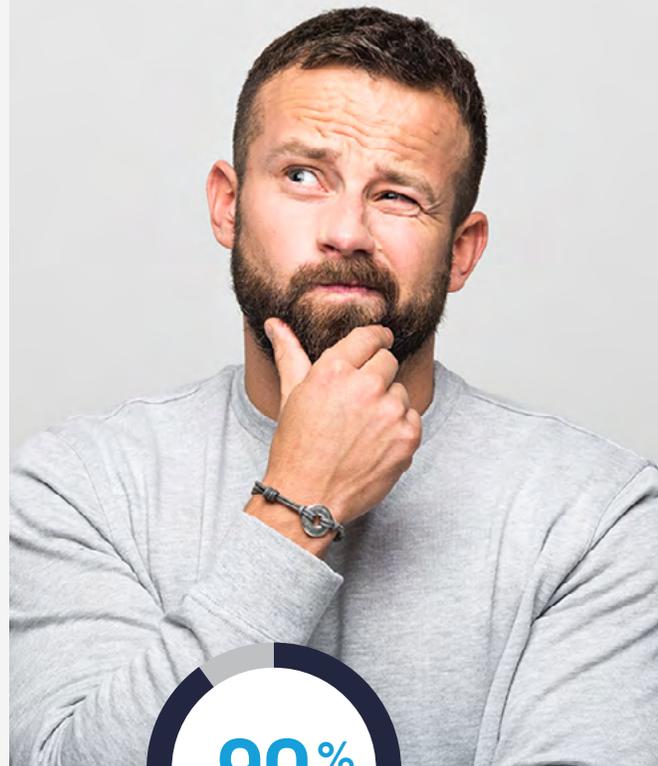
**+ de
1,8 million**
de dossiers consultés



**+ de
2,4 millions**
de recherches effectuées

- Des dizaines de millions de dossiers judiciaires du Québec, de nature civile, criminelle et pénale.
- Plus de 18 millions de dossiers judiciaires issus de 88 des 89 cours municipales du Québec*

* Sont absents tous les dossiers de la cour municipale de Montréal ainsi que les dossiers de nature criminelle entendus par la cour municipale de Laval.



90%

des utilisateurs sont satisfaits de la **pertinence des résultats**

89%

sont satisfaits de la **facilité d'utilisation** et de la **convivialité de la plateforme**

Sondage SEGMA réalisé auprès de 2 783 utilisateurs des Plumitifs en novembre 2022.



Recherche juridique

Le produit Recherche juridique recense les décisions issues de plus d'une centaine de tribunaux québécois et canadiens, de même que la législation du Québec et la doctrine. Ses puissantes fonctionnalités d'indexation et de recherche par mots clés permettent d'accéder rapidement aux informations juridiques les plus pertinentes.

La base de données en ligne la plus complète au Québec



+ de 2M
de décisions



+ de 4 000
lois et règlements
répertoriés donnant
accès directement
au site Légis Québec

- Plus de 50 ans de jurisprudence.
- Plus de 37 000 ouvrages ou articles recensés, dont plus de 12 000 offrant un accès au texte intégral.

La force de Recherche juridique : la sélection SOQUIJ

Les conseillers juridiques de SOQUIJ sélectionnent rigoureusement les décisions les plus pertinentes, les résumant, les indexent et les classent pour un repérage facile. Cette année, 6 129 décisions ont été résumées et répertoriées. Les utilisateurs peuvent accéder à un total de plus de 412 000 décisions résumées!



93%

des utilisateurs sont satisfaits
de la **pertinence des résultats**

89%

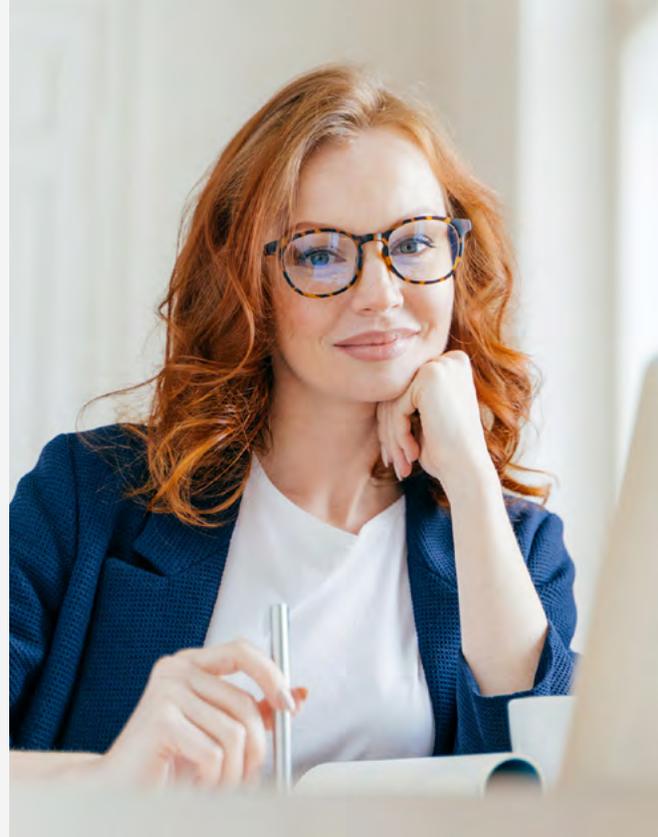
sont satisfaits
de l'**exhaustivité des résultats**

Sondage SEGMA réalisé auprès
de 2 637 utilisateurs de Recherche juridique
en novembre 2022.



Service de traduction

Depuis plus de 15 ans, SOQUIJ a développé une expertise reconnue en traduction juridique. Ce qui, au départ, devait servir à faire rayonner la jurisprudence des tribunaux québécois dans le reste du Canada s'est transformé en service public depuis que le ministère de la Justice du Québec a confié à SOQUIJ la traduction des jugements des tribunaux judiciaires à la demande des parties.



Un service public reconnu et apprécié



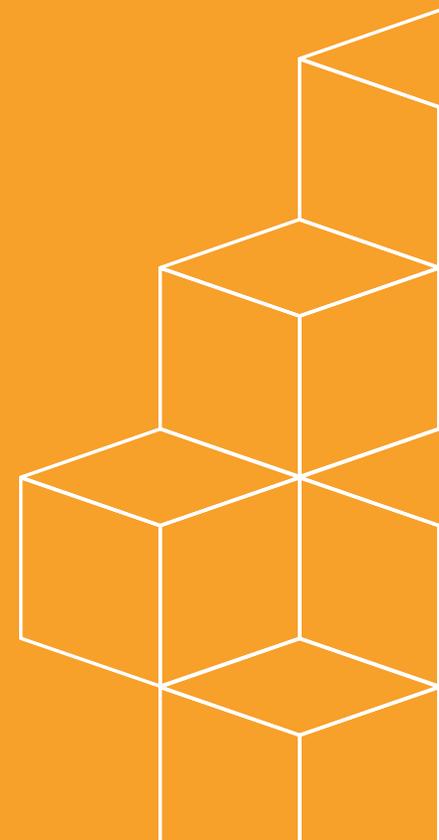
+ de 1 000
demandes de traduction



+ de 2,8 millions
de mots ont été traduits

La qualité des traductions diffusées par SOQUIJ est assurée grâce au respect de normes des plus rigoureuses ainsi qu'à une proximité avec les instances décisionnelles.

De plus en plus de tribunaux et d'organismes publics font confiance à l'expertise juridique de SOQUIJ et nous confient la traduction, vers l'anglais ou le français, de leurs décisions et autres documents officiels, contribuant ainsi à rendre la justice accessible à tous.





L'Express

Comprenant 17 thèmes et couvrant l'ensemble des domaines de droit, *L'Express* est un bulletin électronique sur mesure. Chaque jour, il permet aux professionnels d'accéder, dès leur parution, aux décisions rendues en matière de droit civil, administratif et pénal.



L'Express Travail

L'Express Travail est une édition spécialisée qui aborde trois thèmes : relations du travail, mesures disciplinaires et non disciplinaires et accidents du travail et maladies professionnelles.

De plus, ces deux bulletins électroniques – dans leur version hebdomadaire – mettent à la disposition des abonnés de nouveaux résumés de jurisprudence et de doctrine ainsi qu'une vigie législative.



91%

des utilisateurs
apprécient la **clarté de
l'information présentée**

89%

des utilisateurs sont satisfaits
de la **pertinence des
décisions sélectionnées**
et des nouvelles diffusées.

Sondage SEGMA réalisé auprès
de 1 716 utilisateurs des Express
en novembre 2022.



Formations et conférences

Une année remplie de changements pour le Centre de formation, dont l'arrivée d'un conseiller au contenu qui, en collaboration avec l'agente de formation, contribuera à définir le nouveau visage du Centre. Un projet ambitieux qui nous permettra de nous tailler une place de choix dans le milieu de la formation juridique.

Nouveautés au Centre de formation

- **Vidéoformation – 10 astuces pour acquérir une méthodologie de recherche juridique efficace**
Cette formation qui a fait ses preuves et qui est offerte depuis 2020 est maintenant disponible en vidéoformation, permettant aux participants de la suivre à leur rythme.



95%

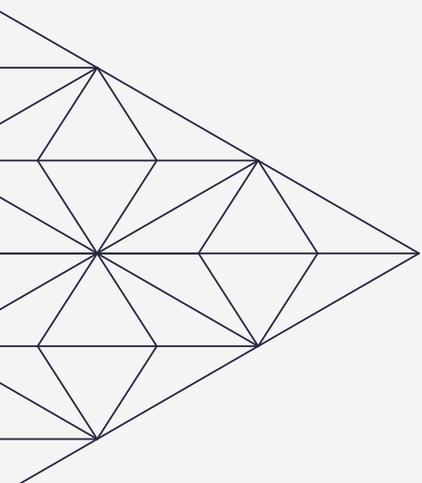
des participants sont satisfaits des événements du Centre de formation.

98%

des participants sont satisfaits de la formation qu'ils ont suivie.

93%

des participants sont tout à fait d'accord que la formatrice a communiqué de façon claire et dynamique.



« Je voulais prendre une petite minute pour souligner à quel point nous avons été conquis par M^e Larivée, qui nous a fait la formation sur votre moteur de recherche.

Sa présentation était complète et minutieusement personnalisée, tenant compte de nos champs de pratique dans ses exemples. Nous sentions très bien qu'elle était au courant de nos enjeux juridiques. »

Commentaire de participant



Conférences sur les sujets juridiques de l'heure

- **De pandémie à endémie : vers la transformation du milieu de travail?**
Présentée par M^e Valérie Gareau-Dalpe, associée, Fasken, et M^e Cynthia Bachaalani, avocate, Fasken ;
- **Les enjeux de la déconnexion**
Présentée par M^e Marianne Plamondon, MBA, CRHA, associée, Langlois Avocats à Montréal ;
- **La réforme des mesures de protection**
Présentée par M^e Stéphanie Beaulieu, avocate-conseil au Curateur public du Québec, et M^e Eve Ménard-Larivière, avocate au Curateur public du Québec ;
- **Violences sexuelles et conjugales : l'admissibilité à l'aide financière du Québec**
Présentée par M^e Michaël Lessard, avocat et doctorant en droit de l'Université de Toronto ;
- **Vices cachés : principes de base et recours contre les vendeurs antérieurs**
Présentée par M^e Bryan-Éric Lane, avocat au sein du cabinet LANE, avocats et conseillers d'affaires inc. et associé principal et chef de la direction de l'étude de notaires Blanchard Lupien ;
- **Incidences du projet de loi 96 sur la pratique notariale et immobilière**
Présentée par les notaires M^e Sevgi Kelci et M^e Michel Vermette.

Rayonnement SOQUIJ

Conférences présentées par M^e Émilie Larivée,
agente de formation chez SOQUIJ :

- **Environnement et protection de la biodiversité : perspectives juridiques** – Présentée au congrès du Jeune Barreau de Montréal ;
- **Santé mentale au travail : enjeux juridiques à surveiller dans un monde du travail redessiné** – Présentée lors du congrès de l'Association des Jeunes Barreaux de Région ;
- **Monde du travail en mutation : la jurisprudence transforme vos pratiques. Comment s'y retrouver?** – Présentée lors de la journée de formation Boîte à outils du Carrefour RH ;
- **Jurisprudence en droit du travail : décisions marquantes de l'année 2022** – Présentée lors du Rendez-vous Relations au travail du Carrefour RH.



● EN DIRECT 1.3K

- La jurisprudence : une **source du droit** importante
- Comment concilier votre **devoir de compétence** professionnelle...
- ... avec l'**abondance de la documentation** juridique?

Boîte à outils | Carrefour RH

PAS DE CLASSIFICATION

Offertes gratuitement, découvrez de courtes présentations proposées par les partenaires collaborateurs de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

Experts de leur domaine, ils partageront avec vous des solutions éprouvées et des astuces pour vous aider à relever les défis RH actuels.

Présence numérique

Au 31 mars 2023

Site Internet



3 559 891 sessions
17 942 694 pages vues

Blogue SOQUIJ



5 277 abonnés
1 154 billets

Décisions à la une



425 abonnés

Médias sociaux



6 070 abonnés



3 582 abonnés et
383 tweets



9 143 abonnés



739 abonnés

Le Blogue de SOQUIJ



des utilisateurs sont
satisfaits du contenu
du Blogue SOQUIJ

Concocté par notre équipe de juristes et des auteurs invités, le Blogue SOQUIJ offre gratuitement une analyse neutre et actuelle des décisions judiciaires qui présentent un intérêt jurisprudentiel. Chaque nouveauté juridique est repérée et fait l'objet d'un billet.

Au fil des années, le Blogue est devenu un véritable véhicule de transmission de l'information juridique, contribuant ainsi à favoriser l'accès à la justice, un objectif au cœur de la mission de SOQUIJ.

Notre expertise a été soulignée par les *Canadian Law Blog Awards* (surnommés les « Clawbies »), qui mettent en valeur l'excellence des blogues publiés dans le secteur juridique canadien depuis 2006.

Cette reconnaissance met en lumière la qualité des contenus rédigés par les conseillers juridiques de SOQUIJ et confirme la pertinence des autres volets du Blogue, comme les décisions à la une ou les chroniques linguistiques.



Traduction de la reconnaissance :

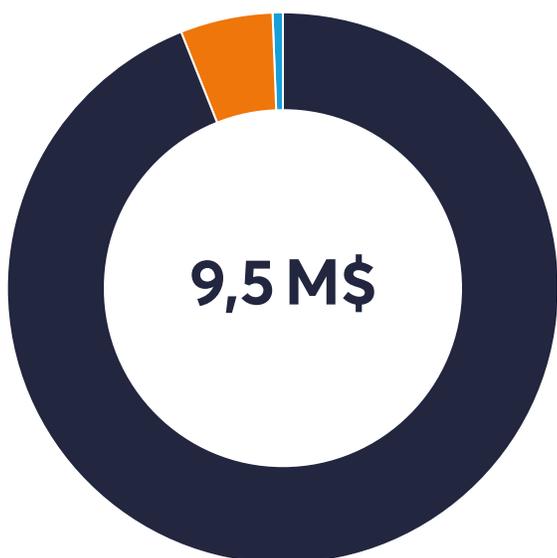
« Le Blogue SOQUIJ, qui célèbre cette année son 10^e anniversaire, est un formidable complément aux sources principales du droit. Les conseillers juridiques de SOQUIJ y diffusent des résumés de jugements à la fois clairs et concis, des billets faisant le point sur des questions juridiques et des traductions anglaises de jugements rendus en français. De plus, l'équipe de révision-correction de SOQUIJ y publie des chroniques linguistiques. Nous aimons la présentation visuelle attrayante du blogue et sa manière de communiquer avec la communauté et de susciter la réflexion. »

Source : 2022 Clawbies : [Canadian Law Blog Awards](#).

Engagements SOQUIJ

Une organisation qui s'investit dans le milieu juridique québécois

Au-delà de l'amélioration continue de ses services, SOQUIJ utilise diverses avenues – gratuités, rabais, dons et commandites – afin de soutenir le développement de ses partenaires. Le milieu juridique québécois est évidemment le principal bénéficiaire de cet appui.



■ Gratuités et rabais de facturation	93,7%
■ Contributions	5,4%
■ Commandites	0,6%

Gratuités et rabais de facturation

L'engagement de SOQUIJ se reflète à travers les tarifs préférentiels proposés à certains groupes de clients, notamment l'administration publique, la magistrature, la plupart des services juridiques communautaires, les centres de justice de proximité ainsi que les étudiants en droit et en techniques juridiques.

En 2022-2023, ces rabais et gratuités ont représenté plus de **8,9 millions de dollars**.

Contributions

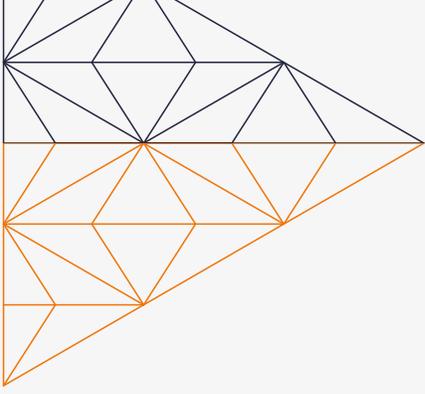
SOQUIJ fait également des contributions, en argent ou en services, en offrant par exemple la traduction de certains jugements d'intérêt national au bénéfice de la communauté juridique canadienne, ou encore un soutien financier direct à nos partenaires comme Éducaloi et Justice Pro Bono.

En 2022-2023, la valeur totale des contributions de SOQUIJ s'élevait à **508 400 \$**.

Commandites

Grâce à l'assouplissement progressif des mesures sanitaires, l'exercice 2022-2023 aura été marqué d'une belle reprise des activités et événements. SOQUIJ a pu remettre en route certaines ententes de commandites et ainsi offrir son soutien financier à différents partenaires et associations.

En 2022-2023, plus de **54 000 \$** ont été versés en commandites.



Encourager la relève : la Coupe SOQUIJ

La Faculté de droit – Université de Montréal était l'hôte de la 45^e édition du concours Pierre-Basile-Mignault, compétition de plaidoirie qui oppose les six facultés canadiennes de droit civil. L'épreuve est fondée sur un jugement fictif rendu par un tribunal de première instance en matière de droit civil. Le jugement est porté en appel devant le tribunal-école Pierre-Basile-Mignault.

La Faculté de droit – McGill a remporté la Coupe du Bâtonnier du Québec. La Coupe SOQUIJ, assortie d'une bourse de 500 \$, a été remise à **Mariane Gagné et Guillaume Trifiro**, étudiants de l'Université de Montréal, pour la rédaction du deuxième meilleur mémoire du concours.

Des employés qui s'impliquent envers la communauté

SOQUIJ offre à ses employés une journée rémunérée pour faire du bénévolat auprès d'un organisme social reconnu.

Cette année, deux organismes ont bénéficié de la contribution personnelle d'un employé :

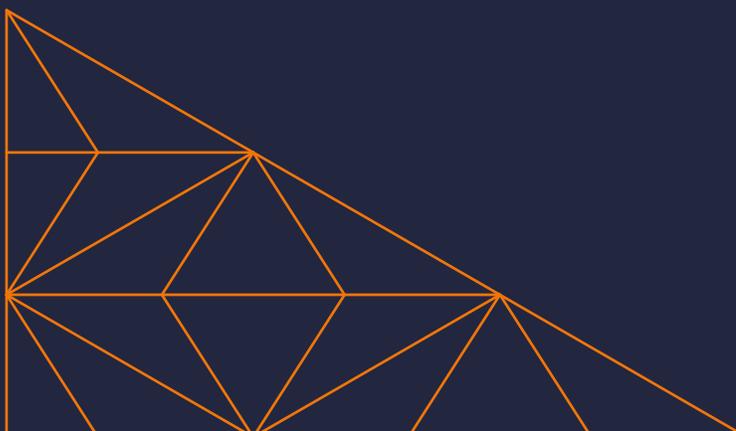
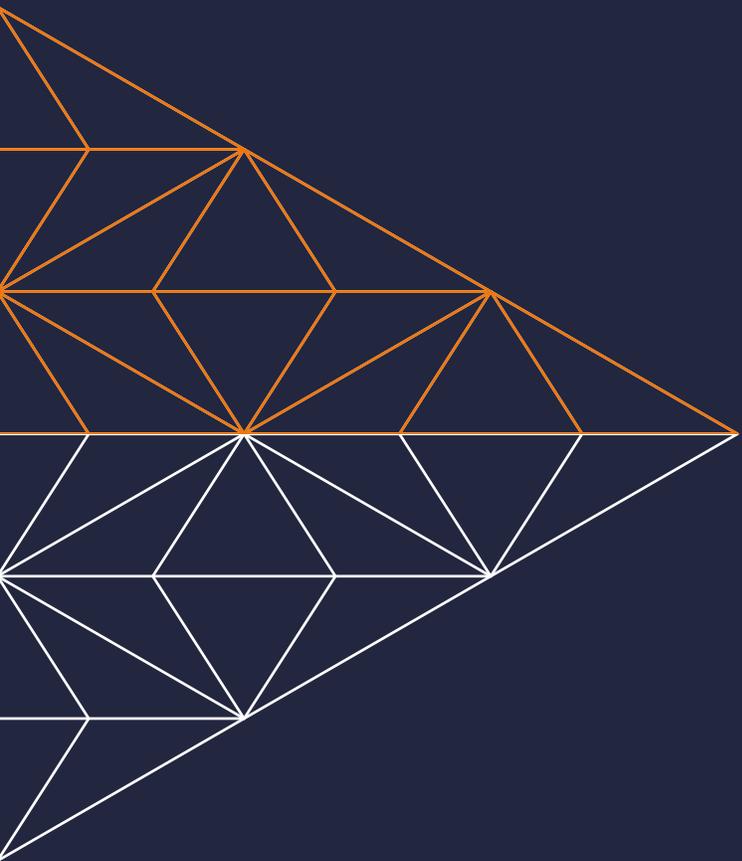
- **La Fondation les P'tits Lutins**, un organisme qui a pour mission d'apporter du réconfort aux personnes atteintes du VIH-SIDA qui vivent des situations d'isolement ou de précarité.
- **La Fondation Mira**, un organisme offrant gratuitement des chiens-guides et des chiens d'assistance à des personnes présentant un handicap visuel ou physique ou encore un trouble du spectre de l'autisme.

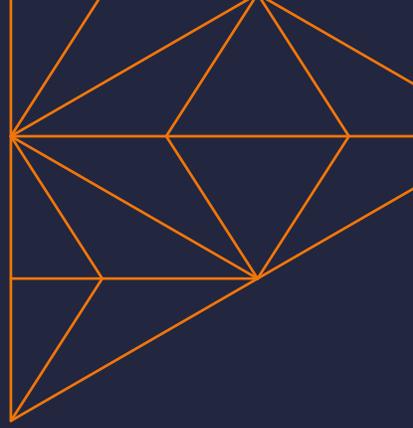
Les employés de SOQUIJ participent ou contribuent à diverses activités d'œuvres caritatives ou d'organismes communautaires, notamment :

- **La campagne Entraide**, qui vient en aide à des personnes vivant des situations de vulnérabilité.
- **La journée Bell Cause pour la cause** au profit d'initiatives canadiennes en santé mentale.
- **La journée nationale du denim** pour soutenir la communauté canadienne du cancer du sein.

Certains employés s'impliquent activement et bénévolement au sein de différentes organisations :

- **Défi Chaîne de vie Montérégie** – Geneviève Gélinas, porte-étendard représentant les donateurs vivants.
- **Association pour la protection de l'environnement du lac Orford** – Kevin Gravier, création d'un nouveau site Web afin que le message écologique porte plus.
- **Fondation Les P'tits Lutins** – Geneviève Gélinas, membre du conseil d'administration
- **Partenaires 12-18, Réveilleurs de leaders** – David Deschênes, soutien consultatif en matière de communications, de marketing et de développement des affaires.
- **Conseil d'alphabétisation de Yamaska** – Joani Tannenbaum, bénévole.
- **Réseau secours animal** –Carolynn Giroux, bénévole.
- **Fête des citoyens de Beauharnois** – Mario Robert, directeur technique.
- **Club optimiste Beauharnois-Maple Grove** – Mario Robert, secrétaire.



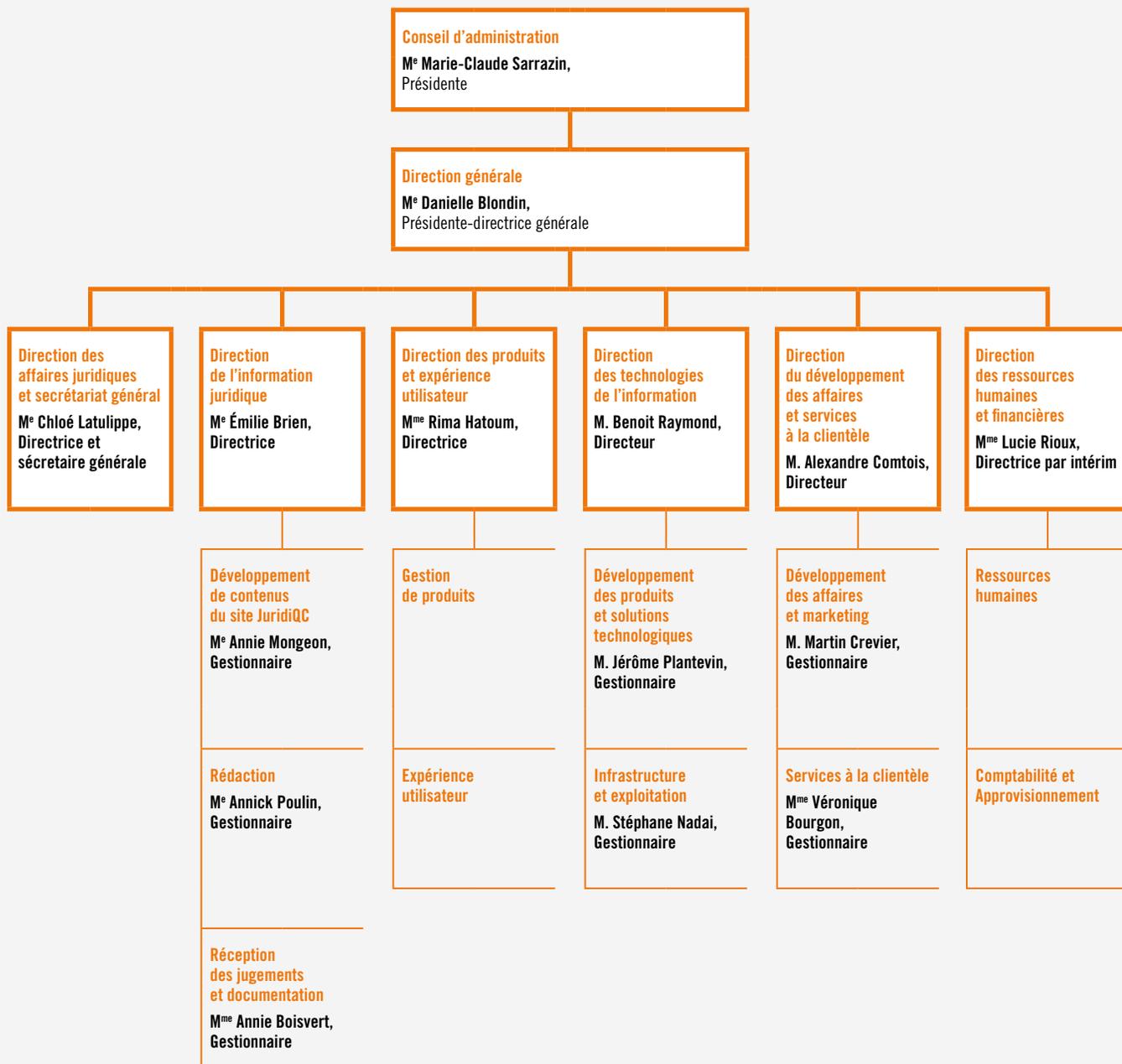


Ressources

- 54 Humaines
- 63 Informationnelles
- 66 Financières

Ressources humaines

Organigramme SOQUIJ



Répartition de l'effectif

Effectif au 31 mars 2023 incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires.

Catégorie	2022-2023	2021-2022	Écart
Personnel d'encadrement	16	16	–
Personnel professionnel	83	78	5
Personnel technicien	35	34	1
Personnel de bureau	5	5	–
Total	139	133	6

Gestion et contrôle des effectifs

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel.

Pour 2022-2023, la cible de l'effectif a été révisée à 242 469 heures rémunérées. Au 31 mars 2023, le total des heures rémunérées correspond à un dépassement mineur de 0,4 % par rapport à la cible.

Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées* [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés** [4] = [3]/1 826,3
Personnel d'encadrement	29 316	0	29 316	16
Professionnel	139 539	993	140 532	77
Technicien et personnel de bureau	71 697	1 818	73 515	40
Total 2022-2023	240 552	2 811	243 363	133
Total 2021-2022	245 105	2 147	247 252	135

* Le total des heures rémunérées comprend les heures travaillées et payées et les heures supplémentaires payées réalisées par le personnel régulier et occasionnel.

** Le total en ETC transposés est le nombre total d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 1826,3 heures par année.

Taux de roulement

Taux de départ volontaire du personnel régulier

Le taux de départ volontaire est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers qui ont volontairement quitté l'organisation (démission ou retraite) durant l'année financière et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Taux de départ volontaire (%)	5,95 %	16,03 %	6,02 %

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de roulement volontaire

Catégorie d'emploi	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	0	4	0

Service continu au sein de SOQUIJ

Chaque année, SOQUIJ rend hommage aux employés comptant 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35 années de service continu au sein de son organisation. En 2022*, **19 employés ont été honorés.**

Années de service	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans
Nombre d'employés	8	3	4	3	1	0	0

*Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Formation

SOQUIJ accorde une grande importance au développement des compétences et au perfectionnement des employés.

Nous avons également continué à soutenir financièrement les employés qui ont poursuivi des études collégiales et universitaires et ceux qui souhaitent obtenir des certifications reconnues.

Proportion de la masse salariale	Nombre moyen de jours de formation par employé	Investissement réalisé au cours de l'année*
1,08 %	7,17	136 341 \$

* Comprenant les salaires des employés en formation.

Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	2022	2021
Proportion de la masse salariale (%)	1,08 %	1,04 %
Nombre moyen de jours de formation par employé	2,19	1,2
Somme allouée par employé (\$)	1 585 \$	778 \$

Répartition des dépenses pour l'année civile du 1er janvier au 31 décembre, y compris les salaires.

Le dénominateur est le nombre total d'employés. Il se calcule en personnes et non en équivalents temps complet (ETC).

Jours de formation selon les catégories d'emploi

Catégorie d'emploi	2022	2021
Personnel d'encadrement	48	41
Professionnel	131	121
Technicien et personnel de bureau	7	13

Jours de formation pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

Champ d'activité	2022	2021
Favoriser le perfectionnement des compétences	44,29 %	68,96 %
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	14,80 %	0,30 %
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	2,46 %	11,15 %
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	31,04 %	6,37 %
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	2,25 %	13,23 %
Acquérir ou améliorer les compétences en gestion contractuelle	5,16 %	–

Répartition des dépenses pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre, y compris les salaires.

Certification obtenue par un employé

- 1 x Certification en intelligence artificielle (IA).

Accès à l'égalité en emploi

Effectif régulier au 31 mars 2023

Nombre de personnes occupant un poste régulier : 132

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2022-2023

Régulier	Occasionnel
9	7

Embauche des membres des groupes cibles en 2022-2023

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées	Nombre de membres des minorités visibles et ethniques embauchés		Nombre d'anglophones et d'Autochtones embauchés		Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de personnes embauchées d'au moins un membre du groupe cible	Taux d'embauche des membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi (%)
		visibles et ethniques embauchés	d'anglophones embauchés	d'Autochtones embauchés	Autochtones embauchés			
Régulier	9	1	0	1	0	2	22 %	
Occasionnel	7	1	0	0	0	1	14 %	

Évolution du taux d'embauche global des membres des groupes cibles* par statut d'emploi

Statut d'emploi	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Régulier	22 %	33 %	27 %
Occasionnel	14 %	50 %	25 %

* Membres des minorités visibles et ethniques, anglophones, Autochtones et personnes handicapées.

Évolution de la présence des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier

Groupe cible	Taux de présence dans l'effectif régulier		Taux de présence dans l'effectif régulier		Taux de présence dans l'effectif régulier	
	Nombre		Nombre		Nombre	
	au 31 mars 2023		au 31 mars 2022		au 31 mars 2021	
Minorités visibles et ethniques	28	21 %	29	22 %	26	19 %
Anglophones	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Autochtones	1	1 %	0	0 %	0	0 %
Personnes handicapées	0	0 %	0	0 %	0	0 %

Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel – résultat pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2023

Groupe cible	Personnel d'encadrement (nombre)	Personnel d'encadrement (%)
Minorités visibles et ethniques	3	19 %

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, SOQUIJ s'engage annuellement à produire un plan d'action à l'égard des personnes handicapées en vue de faciliter à celles-ci l'accès à nos bureaux, à mettre en place des moyens de communication et des documents adaptés et à maintenir un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de favoriser l'embauche de personnes handicapées.

Consultez le plan en vigueur sur le site soquij.qc.ca/a/fr/a-propos/acces-information/

Égalité entre les femmes et les hommes

Taux d'embauche des femmes en 2022-2023 par statut d'emploi

	Régulier	Occasionnel	Total
Nombre total de personnes embauchées	9	7	16
Nombre de femmes embauchées	7	4	11
Taux d'embauche des femmes	77,77 %	57,14 %	68,75 %

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2023

Groupe cible	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel technicien	Personnel de bureau	Total
Effectif total (hommes et femmes)	16	83	35	5	139
Femmes	11	50	26	4	91
Taux de représentativité des femmes (%)	68,75 %	60,24 %	74,28 %	80,00 %	65,47 %

Équité salariale

L'évaluation du maintien de l'équité salariale est assurée sur une base continue chez SOQUIJ. Un mécanisme d'évaluation des emplois a été établi, de sorte que tout nouveau poste ou tout poste faisant l'objet d'une modification significative des tâches et des responsabilités doit être évalué par un comité d'évaluation des emplois.

Cette évaluation consiste à s'assurer que les catégories d'emploi à prédominance féminine dans l'entreprise reçoivent toujours une rémunération au moins égale à celle des catégories d'emploi à prédominance masculine de même valeur ou de valeur équivalente.

Ressources informationnelles

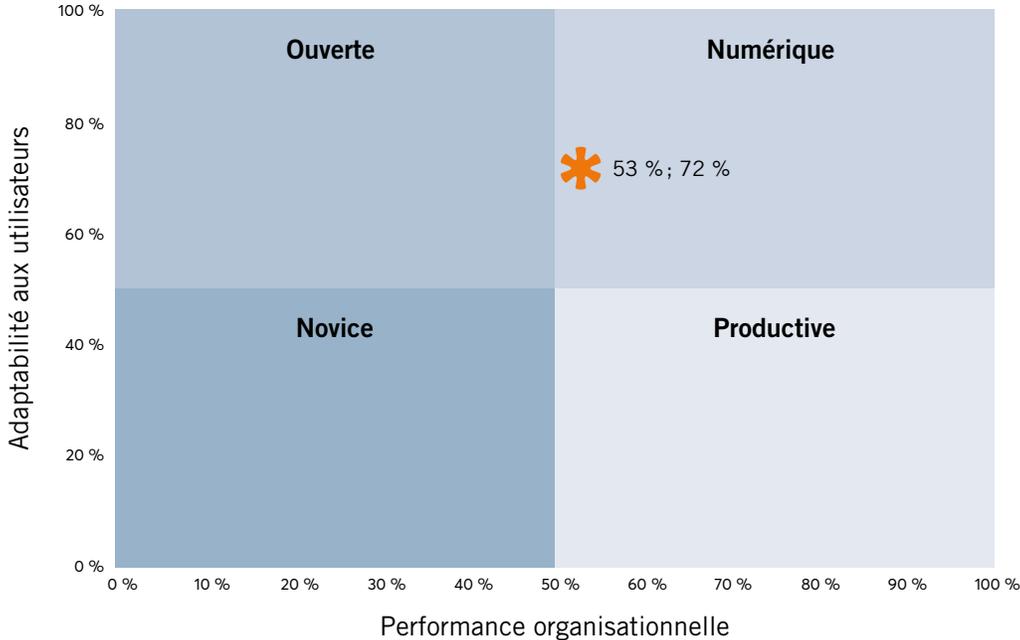
Depuis le 13 juillet 2022, comme le prévoit la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*, de nouvelles règles en matière de ressources informationnelles (RI) sont entrées en vigueur. Celles-ci concernent les conditions et modalités touchant les articles 13 à 18 de la loi et contribuent à :

- Établir une saine gouvernance des RI ;
- Mettre en place les conditions et les modalités de gestion des projets et des activités ;
- Définir les autorités responsables et les seuils d'autorisation ;
- Élaborer les critères à considérer au soutien des autorisations et au suivi des projets ;

- Mesurer et appuyer la transformation numérique ;
- Prioriser les travaux du Centre gouvernemental de cyberdéfense (CGC) pour adopter les meilleures pratiques en sécurité de l'information et en cybersécurité à l'échelle gouvernementale.

Parmi les nouveautés, SOQUIJ doit se doter d'un plan de transformation numérique. Ayant entamé sa transformation depuis déjà plusieurs années par l'entremise de son plan stratégique 2021-2024, les résultats obtenus à la suite de sa participation à l'atelier du Radar numériQC offert par le Centre québécois d'excellence numérique, en collaboration avec le ministère de la Justice du Québec, démontrent sa maturité numérique.

SOQUIJ se trouve dans le profil d'une organisation : NUMÉRIQUE



Pour plus d'infos : [Centre québécois d'excellence numérique | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](http://quebec.ca)

Simplifier la justice au Québec en combinant les talents d'experts aux technologies d'avenir

Chez SOQUIJ, près de la moitié des employés sont amenés à travailler au maintien, au développement, à l'acquisition, à l'évolution ou au remplacement d'un actif informationnel ou d'un service en RI. C'est pourquoi la gestion des RI est chapeautée par deux directions, soit la Direction des technologies de l'information et la Direction des produits et expérience utilisateur. La collaboration multi-organisationnelle est une grande force de la Société; tous les efforts déployés en équipe contribuent à améliorer la qualité, la sécurité, l'accessibilité et la pérennité de l'information reliée à la jurisprudence du Québec pour les professionnels du droit et pour les citoyens.

Ce plan de transformation numérique permettra non seulement à SOQUIJ de poursuivre la mise en œuvre de ses trois grandes orientations stratégiques¹, mais aussi d'en affiner certains segments, notamment :

- Mettre l'employé au cœur de la transformation numérique;
- Mesurer la performance pour appuyer les décisions;
- Assurer la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels;
- Concevoir de façon éthique et durable.

JuridiQC

La troisième phase du projet, s'échelonnant sur deux années, a été lancée en avril 2022. Celle-ci marque le lancement d'un nouveau thème mis en ligne – les aînés en perte d'autonomie – ainsi qu'un nouvel outil d'aide au divorce conjoint. Ce dernier permet d'accompagner les couples mariés, sans enfants nés de leur union, à constituer eux-mêmes leur dossier de divorce conjoint, étape par étape. D'autres thèmes sont actuellement à l'étude, suivant les besoins recueillis auprès des citoyens.

Programme de consolidation des centres de traitement informatique

Ce projet de grande envergure gouvernemental vise le déplacement des charges de traitement et de stockage de SOQUIJ vers divers nuages, externes ou gouvernementaux, ainsi qu'à consolider les charges résiduelles dans l'un des services d'hébergement d'équipements informatiques sous la responsabilité du ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN).

Les premiers objectifs ont été atteints en décembre 2022 lors du déménagement du siège social de l'organisation. La fermeture du centre de traitement informatique de SOQUIJ a été réalisée et l'ensemble de ses charges de traitement et de stockage a été transféré dans un centre de traitement informatique sous la responsabilité du MCN. Ainsi, le nombre d'appareils informatiques installés dans les nouveaux bureaux a pu être grandement réduit.

Le déploiement des travaux de migration de ses charges vers l'infonuagique externe se poursuit favorablement. SOQUIJ estime être en mesure de respecter l'échéance du 31 décembre 2025 pour compléter sa mise en œuvre.

Architecture, gestion et sécurité de l'information

L'équipe d'infrastructure et d'exploitation de SOQUIJ effectue un travail minutieux et en continu afin d'assurer la sécurité de l'information gouvernementale en adoptant les bonnes pratiques de cybersécurité, et ce, en tout respect des mesures exigées par le CGC.

L'équipe a centralisé divers outils de surveillance et de détection des vulnérabilités pour en optimiser sa gestion interne. Notre certification PCI-DSS englobe les normes de sécurité mondiales sur les données bancaires et nous permet d'assurer à tous nos clients une sécurité renforcée de leurs données face aux fraudes en ligne.

L'année 2022-2023 n'a pas échappé à la hausse des cybermenaces des dernières années. SOQUIJ sensibilise tout au long de l'année ses employés à adopter les bons réflexes devant les menaces croissantes. Nous leur rappelons régulièrement sur notre intranet l'importance de réduire les risques liés aux cyberattaques en demeurant vigilants dans leur quotidien. Nous relayons chacune des campagnes gouvernementales et publions des nouvelles internes sur le sujet afin que chaque employé participe à établir une première ligne de défense. La sécurité est l'affaire de tous et SOQUIJ s'engage à protéger adéquatement les informations qu'elle détient.

¹ Cf, Plan stratégique 2021-2024, p. 22-23.

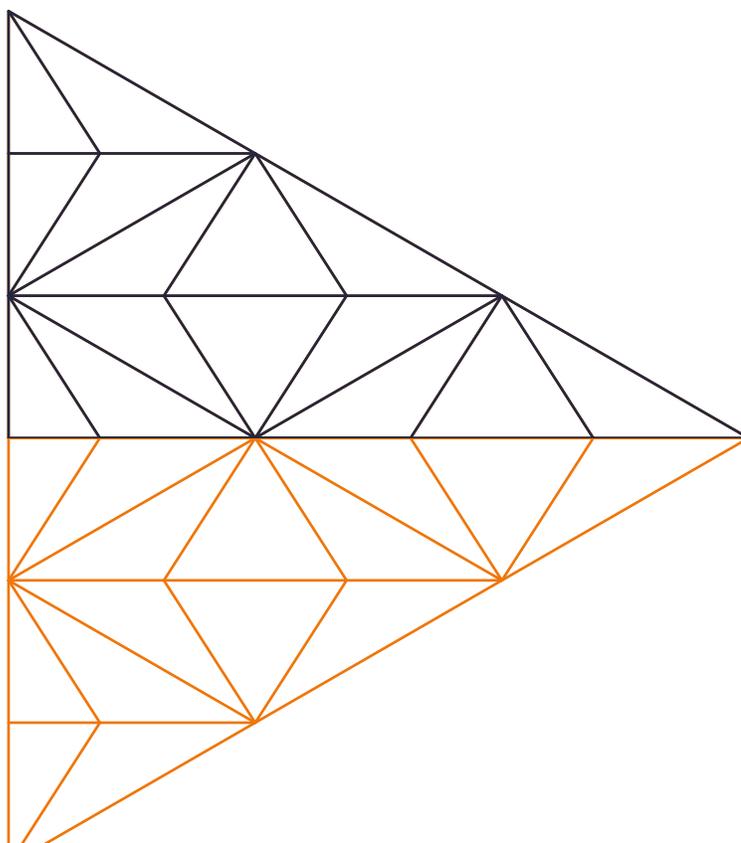
Ressources financières

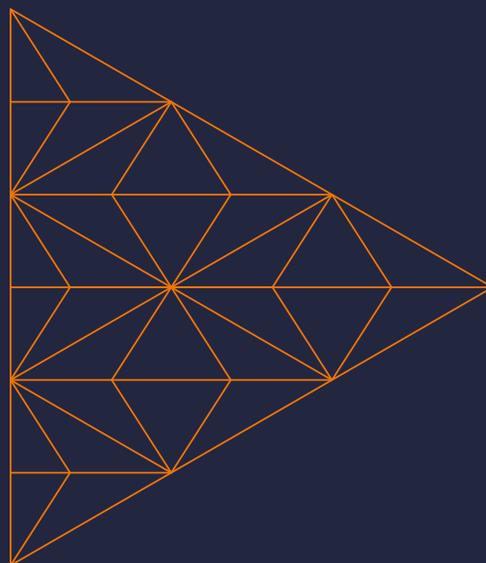
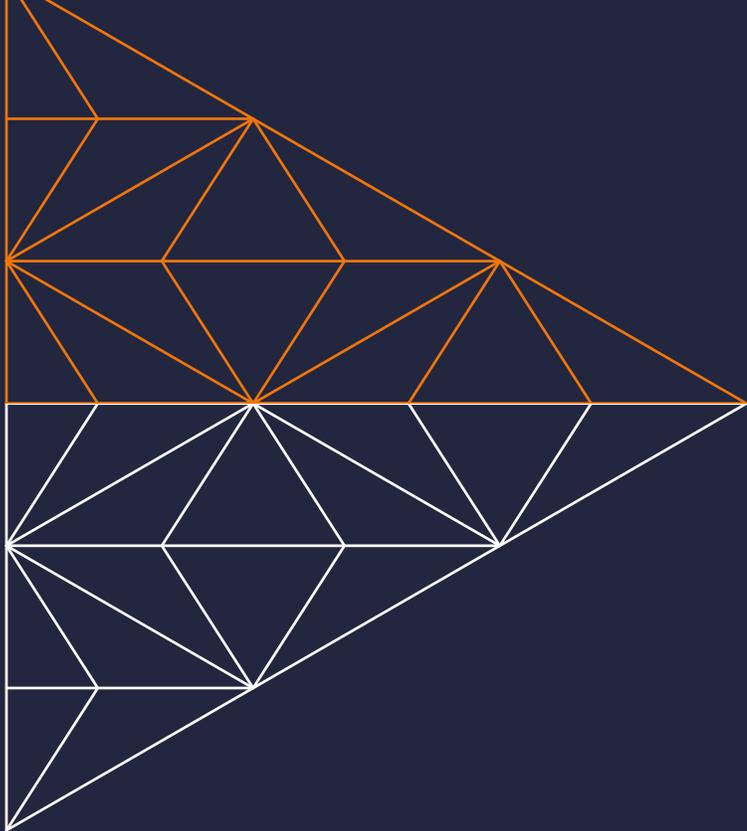
Politique de financement des services publics

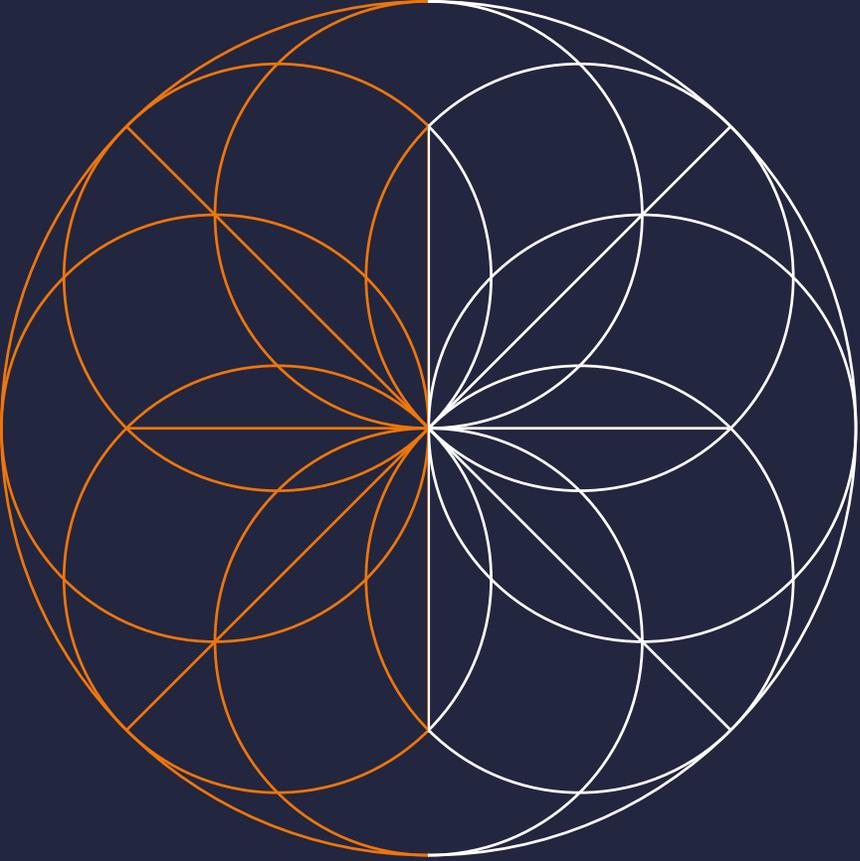
SOQUIJ s'autofinance à partir de la vente de ses produits. Cette structure de financement lui permet également d'offrir de l'information sans frais sur Internet (citoyens.soquij.qc.ca).

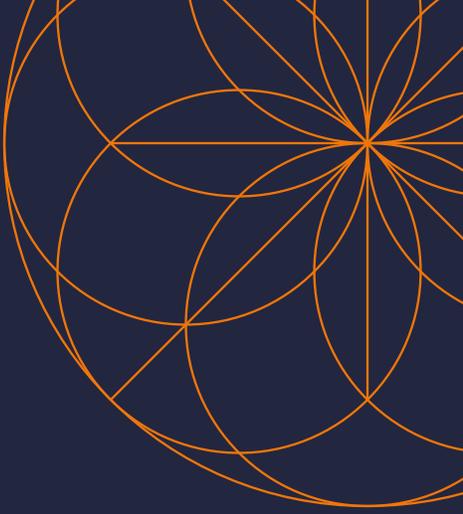
La tarification des produits est au cœur de son modèle d'affaires. Son système de coût de revient par activité et la valeur marchande de ses produits sont les éléments dont tient compte la Société pour déterminer une tarification assurant son autofinancement. L'indice des prix à la consommation est un critère pris en considération pour l'indexation de sa tarification, qui sera maintenant fixée au 1^{er} avril de chaque année.

Dans la section « Trouver une décision » de son site Internet, un accès sans frais à toutes les décisions reçues des tribunaux judiciaires et des organismes juridictionnels du Québec est offert.









Gouvernance

- 70 Conseil d'administration
- 81 Rapport d'activités
- 82 Rapports des comités
- 85 Participation des membres
aux réunions du conseil et des comités
- 86 Code d'éthique et de déontologie
des administrateurs
- 87 Rémunération et honoraires

Composition du conseil d'administration

L'année 2022 a été importante pour SOQUIJ du point de vue de la gouvernance. En effet, depuis le 3 juin 2022, SOQUIJ est assujettie à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (chapitre G-1.02). Le projet de loi n° 4, intitulé *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives* (le PL-4), a également apporté des modifications notables à la loi constitutive de SOQUIJ, notamment en ce qui a trait à la composition du conseil.

La Société est désormais administrée par un conseil d'administration composé de 13 membres, incluant la présidente-directrice générale, et :

- 2 juges nommés après recommandation des juges en chef des cours de justice ;
- 1 universitaire nommé après recommandation des doyens des facultés de droit ;
- 2 avocats nommés après consultation du Barreau du Québec ;
- 1 notaire nommé après consultation de la Chambre des notaires du Québec ;
- 2 fonctionnaires du ministère de la Justice nommés sur la recommandation du ministre de la Justice ;
- 1 fonctionnaire nommé sur la recommandation du président du Conseil du trésor ;
- 3 autres membres, dont 1 qui est membre de l'ordre professionnel des comptables.

Le mandat des membres en poste au moment de la sanction du PL-4 est, pour sa durée non écoulée, poursuivi jusqu'à ce que ces membres soient remplacés ou nommés de nouveau.

Ainsi, SOQUIJ devra se conformer aux exigences de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* ayant trait à la composition du conseil au plus tard le 3 juin 2024. Parmi ces exigences, citons le fait de compter au sein du conseil d'administration 1 membre de l'ordre professionnel des comptables, 1 membre âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination, ainsi qu'une proportion d'au moins 40% de femmes. De plus, lorsque le gouvernement aura adopté une politique à cet effet, le conseil devra compter au moins un membre qui, de l'avis du gouvernement, est représentatif de la diversité de la société québécoise. Finalement, au moins les deux tiers des membres du conseil d'administration, dont le président, devront, de l'avis du gouvernement, se qualifier comme administrateurs indépendants.

En date du 31 mars 2023, le conseil d'administration de SOQUIJ comptait 8 membres, parmi lesquels 3 femmes. Il comptait 1 membre âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination et des membres appartenant à diverses tranches d'âge, ce qui témoigne d'une représentativité générationnelle certaine. De plus, il compte parmi ses rangs un membre qui s'identifie comme appartenant à l'un ou l'autre des groupes de diversité représentant les différentes composantes de la société québécoise.

Membres du conseil



M^e Marie-Claude Sarrazin
Présidente du conseil d'administration

Nommée après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 28 février 2018

Date de fin de mandat : 28 février 2023

Montréal

Diplômée de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 2002, M^e Marie-Claude Sarrazin possède plus de 15 ans d'expérience en matière de litige disciplinaire, civil et commercial. Associée au cabinet Sarrazin+Plourde, elle est une plaideuse accomplie possédant un bagage varié dans ce domaine. Elle sait aussi faire preuve d'innovation pour proposer des solutions au règlement des différends.

M^e Sarrazin a acquis une expérience confirmée du droit disciplinaire et professionnel en représentant des syndicats d'ordres professionnels, des professionnels ainsi que des intervenants devant les différents conseils de discipline et le Tribunal des professions.

Elle est aussi reconnue pour son expertise en matière de droit de la construction. Elle a accumulé des connaissances importantes en matière d'appels d'offres publics, ainsi que de réclamations liées à un projet de construction pour l'entrepreneur, le professionnel, le propriétaire ou la caution. Elle a présenté des conférences sur des sujets d'intérêt en droit disciplinaire et en matière d'éthique. Elle donne aussi des formations sur les règles régissant les contrats avec les organismes publics.

Engagée pour l'accès à la justice à titre de secrétaire de l'Observatoire sur le droit à la justice, elle a contribué au débat public sur le nouveau *Code de procédure civile*.

Elle a aussi été aux premières loges de la mise sur pied du projet de recherche Accès au droit et à la justice (ADAJ) et siège à son comité scientifique à titre de partenaire du projet.

Convaincue que l'accès à la justice passe entre autres par l'intégration des technologies, non seulement les intègre-t-elle au sein de son cabinet, mais elle dirige aussi le projet pilote Justice sans papier au sein d'ADAJ. Elle siège aussi à titre de membre fondatrice au conseil d'administration de l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ).



M^e Danielle Blondin
Présidente-directrice générale

Montérégie

M^e Danielle Blondin, LL. D., œuvre au sein de la Société depuis 25 ans.

Membre de la Chambre des notaires du Québec et de la division québécoise de l'Association du Barreau canadien, M^e Blondin est diplômée de l'Université de Montréal. Elle a exercé le notariat en pratique privée pendant près de 10 ans avant d'intégrer l'équipe de SOQUIJ.

D'abord conseillère juridique puis coordonnatrice du secteur Rédaction de la Société, elle s'est vu confier, en 2015, la direction de l'information juridique, poste qu'elle a occupé pendant plus de six ans. À ce titre, elle a dirigé les activités éditoriales, de traduction et de production technique des produits et services de l'organisme avant d'accéder en juin 2021 au poste de directrice générale par intérim.

M^e Blondin a été nommée directrice générale par le conseil d'administration le 10 janvier 2022. Elle est devenue présidente-directrice générale de SOQUIJ le 3 juin 2022, avec l'entrée en vigueur du PL-4 et l'assujettissement de SOQUIJ à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.



L'honorable Pierre E. Audet
Président du comité de gouvernance et d'éthique

Nommé après recommandation des juges en chef des cours de justice

Date de nomination : 15 janvier 2014

Date de renouvellement : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Capitale-Nationale

Le juge Pierre E. Audet est juge suppléant à la Cour du Québec. Il est détenteur d'un baccalauréat en droit (LL. B.) et d'une maîtrise en droit avec spécialisation en histoire du droit et en administration judiciaire (LL. M.) obtenus de la Faculté de droit de l'Université Laval à Québec. L'essentiel de sa carrière d'avocat s'est fait au sein de l'Administration publique québécoise, plus particulièrement au ministère de la Justice, soit à la direction générale des services de justice, au bureau du sous-ministre et comme directeur de la recherche et de la législation ministérielle, laquelle direction a piloté la révision du *Code de procédure civile* de 2003. Il a également été président du Jeune Barreau de Québec (1986-1987) et bâtonnier de Québec (1993-1994), puis membre du comité exécutif du Barreau de Québec de 1992 à 1994. En septembre 1999, le conseil d'administration du Barreau de Québec lui a décerné la Médaille du Barreau de Québec pour son engagement au sein de son ordre professionnel et pour sa « contribution à l'avancement de la justice, au développement du droit et à l'amélioration des services judiciaires ».

Le 20 février 2002, il est nommé juge à la Cour du Québec à Saint-Jérôme. De 2002 à 2009, il exerce principalement ses fonctions judiciaires dans la région de Laval-Laurentides-Lanaudière-Labelle (Mont-Laurier). De 2006 à 2008, il a été membre du Tribunal des droits de la personne. Le 9 février 2009, il est désigné coordonnateur adjoint pour cette même région en matière civile. Le 10 novembre 2010, il est nommé juge en chef adjoint à la Chambre civile de la Cour du Québec, fonction qu'il occupe jusqu'au 10 décembre 2017. Au cours de cette dernière période, il est membre du Conseil de la magistrature du Québec. De 2016 à 2019, il est membre du conseil d'administration de Pro Bono Québec à titre de juge observateur. D'août 2018 à décembre 2019, il est directeur exécutif du Conseil de la magistrature du Québec. Depuis le 21 février 2020, il est juge suppléant à la Cour du Québec. À SOQUIJ, il préside le comité de gouvernance et d'éthique. Il est enfin conseiller en éthique et en déontologie auprès des membres du conseil d'administration. Depuis 2018, il est membre fondateur du comité exécutif et du conseil de l'Institut de réforme du droit et de la justice (IQRDJ).



M^{me} Michèle Demers
Membre du comité d'audit et
des ressources informationnelles

Nommée sur la recommandation du président du
Conseil du trésor

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Capitale-Nationale

M^{me} Michèle Demers œuvre au sein de la fonction publique québécoise depuis l'obtention de son diplôme en informatique de gestion de l'Université Laval, en 1990. Elle occupe actuellement un poste de vice-présidente au Centre d'acquisitions gouvernementales.

Depuis janvier 2023, elle œuvre comme vice-présidente de l'expérience-client et de l'innovation. Elle assure l'application des règles contractuelles, voit au développement d'une vision d'affaires en matière d'innovation, assure la prise en charge de l'expérience client dans un processus d'amélioration continue du service à la clientèle et, finalement, elle assume des responsabilités à l'égard de lignes d'affaires spécialisées tels les achats mandatés de biens et services, les services de placement médias et de publicité ainsi que la disposition des biens publics.

De janvier 2022 à janvier 2023, au Centre d'acquisitions gouvernementales, elle assurait la vice-présidence de l'administration, du service à la clientèle et de la performance. À ce titre, elle était notamment responsable des activités de soutien à la gestion en matière de ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles, du suivi et de l'application des règles contractuelles, du service à la clientèle, de l'optimisation des processus d'affaires et de la production d'information de gestion.

Précédemment, elle a agi comme vice-présidente à la gouvernance, à la performance et aux services à la gestion à Infrastructures technologiques Québec de septembre 2020 à décembre 2021, et ce, dans les domaines suivants : l'architecture d'entreprise, la performance des processus, la gestion du portefeuille de projets, les relations avec la clientèle ainsi que la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et contractuelles.

De 2006 à 2020, elle a occupé au Centre de services partagés du Québec divers postes de gestion en ressources informationnelles, principalement dans les services d'infrastructures technologiques de l'organisation, et ce, dans l'élaboration de stratégies, d'orientations, de gestion de performance, de sécurité, de gouvernance de portefeuille de projets et de relations avec la clientèle.

Au sein du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de 1990 à 2006, elle a œuvré comme analyste en développement et en entretien de systèmes informatiques, puis à titre de chef de service.



M^e Karen Eltis

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

**Nommée après recommandation des doyens
des facultés de droit**

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Montréal

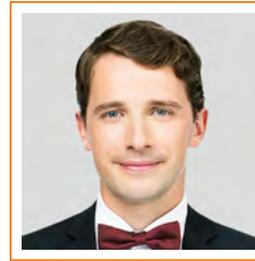
M^e Karen Eltis est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa pour la section de droit civil.

Ses recherches se concentrent sur le cyberdroit, l'intelligence artificielle, la cybersécurité et l'impact des nouvelles technologies sur les droits constitutionnels et sur la gouvernance dans une perspective de droit comparé.

Ancienne directrice du Centre des droits de la personne de l'Université d'Ottawa et ancienne chercheure affiliée du Center for Information Technology Policy de l'Université Princeton (2016-2018), elle a également agi comme professeure-chercheure invitée à la Columbia Law School.

Ses écrits ont été cités par la Cour suprême du Canada à plusieurs reprises, notamment dans les affaires *A.B. c. Bragg Communications inc.*, 201 CSC 46, *Québec (Procureur général) c.*, 9147-0732 *Québec inc.*, 2020 CSC 32, et *Sherman (Succession) c. Donovan*, 2021 CSC 25. Son plus récent livre s'intitule *Courts, Litigants and the Digital Age* (Irwin Law).

Parlant couramment le français, l'anglais, l'hébreu, l'espagnol ainsi que le roumain et maîtrisant l'allemand et l'italien, M^e Eltis est diplômée en droit de l'Université McGill, de l'Université hébraïque de Jérusalem et de la Columbia Law School (Harlan Fiske Stone Scholar). Avant de se joindre au corps professoral de l'Université d'Ottawa, elle était associée en litige à New York.



M^e Charles Guay

**Membre du comité d'audit et
des ressources informationnelles**

Nommé après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

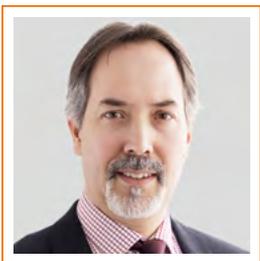
Estrie

M^e Charles Guay exerce en litige et règlement des différends dans les domaines du droit des assurances, de la responsabilité civile et professionnelle ainsi que du droit commercial et de la construction. Il se spécialise plus particulièrement dans les litiges en matière de fraude ou autres réclamations complexes pour des assureurs, ainsi qu'en responsabilité civile et professionnelle. Son expérience et sa pratique l'amènent à plaider régulièrement devant les tribunaux civils et à accompagner les clients dans les voies alternatives de résolution des litiges.

Il rédige fréquemment des publications dans ses domaines d'intérêt. Il s'intéresse notamment à la notion de l'expertise commune depuis l'entrée en vigueur du nouveau *Code de procédure civile*, en 2016, et a donné de la formation à ce sujet conjointement avec le Barreau du Québec.

M^e Guay donne régulièrement de la formation dans le domaine du droit des assurances à titre de formateur accrédité à la Chambre de l'assurance de dommages. De plus, il s'implique à titre de chargé de cours en droit des obligations à l'École du Barreau et à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Comme étudiant, il y a enseigné la recherche juridique, a agi en tant qu'assistant de recherche en droit administratif et du travail et a organisé un événement-bénéfice permettant d'amasser une somme importante investie dans la modernisation de la bibliothèque de droit.

Il occupe actuellement le poste de vice-président du conseil d'administration de l'Association des diplômés en droit de l'Université de Sherbrooke. Dans les dernières années, il a siégé comme administrateur au conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Lac-Memphrémagog et de l'organisme à but non lucratif Memphrémagog Conservation inc.



M^e Julien-Maurice Laplante
Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Nommé sur la recommandation du ministre de la Justice

Date de nomination : 16 décembre 2020
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025
Capitale-Nationale

M^e Julien-Maurice Laplante est diplômé en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 2001. Il détient un certificat d'initiation au droit français de l'Université de Poitiers ainsi qu'une maîtrise en relations internationales de l'Université Laval.

M^e Laplante est actuellement directeur du développement de l'accès à la justice au ministère de la Justice du Québec. À ce titre, il est notamment responsable des orientations et des activités concernant la gestion du Fonds Accès Justice, le Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice, le Programme de médiation et de médiation en matière de petites créances et en matière familiale pour les couples sans enfant à charge, ainsi que le suivi et le soutien des activités des Centres de justice de proximité.

Après avoir entrepris sa pratique comme avocat plaidant au contentieux civil et commercial du ministère de la Justice, M^e Laplante poursuit sa carrière à l'international en contribuant activement à la mise en œuvre de différents projets de renforcement de la justice financés par l'Agence canadienne de développement international au Rwanda, au Mali, au Burkina Faso, en Bosnie-Herzégovine et en Serbie.

En 2008, il fait un retour dans la fonction publique québécoise et se joint à l'équipe des affaires juridiques au Centre de services partagés du Québec, dont les activités sont maintenant reprises par l'organisme Infrastructures technologiques Québec et le Centre d'acquisitions gouvernementales. Sa pratique concerne alors les domaines du droit des technologies de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit contractuel.

Depuis 2016, M^e Laplante assume différents postes de gestion au sein de l'appareil gouvernemental au Centre de services partagés du Québec, puis au ministère des Transports et maintenant au ministère de la Justice.



M^e Claude Laurent
Membre du comité des ressources humaines

Nommé après consultation de la Chambre des notaires du Québec

Date de nomination : 26 février 2014
Date de renouvellement : 16 décembre 2020
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025
Date de démission : 29 mars 2023
Lanaudière

Détenteur d'une licence en droit et d'un diplôme de droit notarial de l'Université de Montréal ainsi que d'un diplôme d'études supérieures en gestion de l'École des hautes études commerciales, M^e Laurent est membre de la Chambre des notaires du Québec. Il est également membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

Après 20 ans de pratique notariale, il a choisi de se diriger vers la profession de gestionnaire : syndic à la Chambre des notaires puis directeur du développement de la profession. Considérant avoir accompli tous les défis et mandats qu'il souhaitait après 10 ans, il s'est ensuite investi comme directeur général et secrétaire à l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pendant quatre ans, puis a dirigé l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec pendant huit ans.

Il s'est toujours impliqué dans différents comités – tant au Conseil interprofessionnel du Québec qu'à l'Office des professions du Québec –, tout en poursuivant certains mandats à titre de syndic *ad hoc* pour les ordres professionnels auxquels il appartient. De plus, il a siégé au conseil d'administration de l'organisme Éducaloi pendant trois ans. Maintenant à la retraite et associé principal chez Dutrisac Laurent, Services-conseils, il réalise certains mandats en soutien à la gouvernance et à la gestion, particulièrement auprès des ordres professionnels.

M^e Laurent a présidé le comité des ressources humaines jusqu'au 6 juin 2022.



M^e Alexandre Paul-Hus
Membre du comité des ressources humaines

Nommé après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 16 décembre 2020

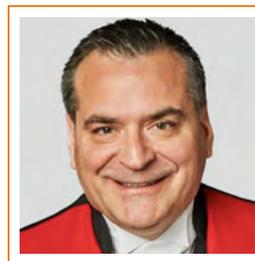
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Montréal

M^e Alexandre Paul-Hus pratique le droit depuis 2007. Il a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université de Montréal en 2006. Il détient également une maîtrise en droit de l'Université McGill (2010) et un diplôme de 2^e cycle en common law de l'Université de Sherbrooke (2010).

M^e Paul-Hus a commencé sa pratique au sein du cabinet Heenan Blaikie, à Montréal. Il a ensuite pratiqué le litige civil et commercial au sein de deux cabinets montréalais, soit les cabinets Woods et Langlois Avocats. En octobre 2017, il s'est joint au service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à titre d'avocat plaidant et d'avocat-conseil.

La vulgarisation juridique est chère aux yeux de M^e Paul-Hus. Depuis son admission à la profession, il a œuvré de multiples façons à la diffusion du savoir juridique : il a été chargé de cours en droit à l'Université McGill et a enseigné à l'École du Barreau du Québec, tout en étant l'auteur de plusieurs publications juridiques, notamment dans la *Revue du Barreau*. M^e Paul-Hus contribue également à la profession en siégeant, depuis 2018, à titre de membre du Conseil de discipline du Barreau du Québec.



L'honorable Bernard Synnott
Président et
des ressources informationnelles

Nommé après recommandation des juges en chef des cours de justice

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Montréal

Le juge Bernard Synnott a été admis au Barreau en 1987, puis nommé à la Cour supérieure du Québec en 2018. Au moment de sa nomination, il était associé du cabinet Fasken Martineau. Grandement impliqué au sein de son ordre professionnel, le juge Bernard Synnott a occupé la fonction de bâtonnier du Québec (2014-2015) après avoir occupé celle de bâtonnier de Montréal (2004-2005).

Il a siégé à de nombreux comités du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec. Il a présidé le Comité des requêtes, le Comité des finances, le Comité exécutif ainsi que le Conseil général du Barreau du Québec.

Le juge Synnott a également été membre du conseil d'administration de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada (2015-2018) et de la Corporation de services du Barreau du Québec (2013-2018). Il a aussi siégé au conseil d'administration de l'École du Barreau du Québec (2001-2003), où il a enseigné le droit administratif et la procédure civile durant cinq ans (1996-2001). Il est coauteur de l'ouvrage *Le Grand collectif – Code de procédure civile*. En 2015, le Barreau du Québec lui décernait la distinction Avocat émérite (Ad. E.), puis, en 2016, le Mérite du Barreau du Québec, en reconnaissance de son apport à la profession.



M^{me} Geneviève Vallée
Présidente du comité des ressources humaines

Nommée sur la recommandation du ministre de la Justice

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Date de démission : 10 février 2023

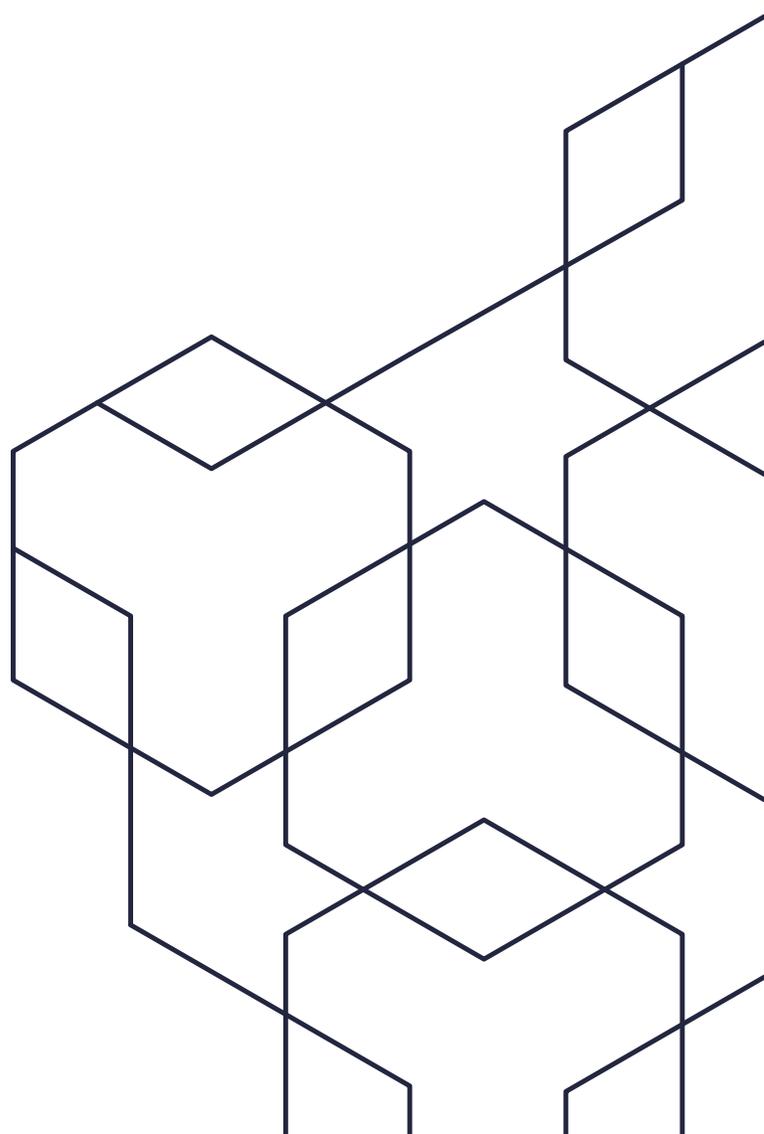
Capitale-Nationale

M^{me} Geneviève Vallée est titulaire d'un baccalauréat en psychologie et d'une maîtrise en relations industrielles de l'Université Laval. Elle a fait son entrée dans la fonction publique en 2006 au sein du Centre de services partagés du Québec à titre de conseillère en gestion des ressources humaines.

Elle a par la suite évolué comme coordonnatrice de la formation, puis en tant qu'adjointe exécutive. Son parcours l'a ensuite menée au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles jusqu'au poste de directrice de l'amélioration continue.

C'est en 2018 qu'elle obtient le poste de directrice de la planification et du soutien stratégique à la gestion au sein du ministère de la Justice du Québec. Elle détient une expérience variée dans l'ensemble des domaines administratifs de l'appareil gouvernemental, soit en ressources humaines, budgétaires et contractuelles ainsi qu'en technologies de l'information. Elle s'intéresse particulièrement à l'efficacité organisationnelle.

Elle est actuellement directrice de la gestion contractuelle au sein du ministère de la Justice depuis décembre 2020. À ce titre, elle contribue grandement à la réalisation du Plan pour moderniser le système de justice.



Rôle du conseil d'administration

Les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration qui a notamment pour fonction d'établir les orientations stratégiques de la Société et de s'assurer de leur mise en application. Le conseil approuve le budget annuel, les états financiers et le rapport annuel de gestion. Il adopte aussi les politiques de la Société, à l'exclusion des politiques administratives. Il approuve la structure organisationnelle et la nomination des dirigeants. Finalement, le conseil suit la performance de la Société à travers ses principaux projets et activités.

Fonctionnement du conseil d'administration

Budget discrétionnaire

Sur le plan de son fonctionnement, le conseil d'administration dispose d'un budget discrétionnaire pour retenir les services d'experts afin d'obtenir des avis et une assistance sur des questions touchant ses activités.

Formation continue des administrateurs

La Société prévoit un budget afin d'assurer la formation des administrateurs. Une séance de formation d'une durée de 3 heures portant sur la gestion des risques a été offerte au cours de l'année par l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques. De plus, les administrateurs ont bénéficié de l'expertise de chercheurs de l'Observatoire sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle dans le cadre de travaux portant sur les enjeux éthiques et juridiques soulevés par les projets faisant appel à l'intelligence artificielle. Les formations concernant l'éthique et la protection des renseignements personnels dans un contexte d'intelligence artificielle ont eu une durée de plus de 6 heures.

Évaluation annuelle

Un exercice formel visant à évaluer le conseil et son fonctionnement a été réalisé au cours de l'exercice 2021-2022. Cet exercice a permis de faire le point sur la contribution et la participation des membres du conseil et de mettre en lumière les bonnes pratiques et les éléments d'amélioration souhaités. L'exercice 2022-2023 a été l'occasion de mettre en place de nouvelles pratiques visant à optimiser le fonctionnement du conseil.

Rémunération

Les membres du conseil (à l'exception de la présidente-directrice générale) n'ont reçu aucune rémunération au cours de l'exercice 2022-2023 dans le cadre de leurs fonctions d'administrateurs.

Rapport d'activités du conseil d'administration

Séances du conseil

Le conseil d'administration a été très actif au cours de cet exercice. En effet, il s'est réuni dans le cadre de cinq séances, soit une séance de plus que le minimum prévu au Règlement intérieur de l'organisme.

En raison de la pandémie de COVID-19, les séances du conseil ont eu lieu par visioconférence, à l'exception d'une séance qui a pu se tenir en personne, avec une grande majorité des membres présents.

Toujours à l'avant-garde de la transformation numérique, SOQUIJ a développé une plateforme Teams réservée au conseil afin que les membres aient accès facilement aux informations pertinentes quant à l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs et qu'ils puissent échanger aisément.

Conformément aux bonnes pratiques en matière de gouvernance, chacune des séances du conseil a été suivie d'un huis clos.

Orientations stratégiques

Le conseil d'administration a tenu une réunion stratégique d'une journée complète le 7 février 2023, en présence des membres de la direction. La rencontre s'est déroulée sous la forme de trois séances plénières et a permis de paver la voie au prochain plan stratégique de la Société.

Dossiers marquants

Parmi les dossiers qui ont marqué les activités du conseil cette année, il y a lieu de mentionner les suivants :

- L'établissement d'un profil de compétences et d'expérience pour les membres du conseil d'administration ;
- Le déménagement du siège social de la Société ;
- La tenue d'un audit interne en gestion de projets ;
- L'adoption d'un nouveau plan d'action de développement durable ;
- Des travaux en lien avec la tarification des produits et services de la Société ;
- Une réflexion sur la transformation numérique ;
- Des travaux en lien avec les enjeux juridiques et éthiques soulevés par l'intelligence artificielle.

Rapports des Comités du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration siègent à au moins un des trois comités du conseil, à savoir le comité de gouvernance et d'éthique, le comité d'audit et des ressources informationnelles et le comité des ressources humaines. Les comités ont tenu un total de 12 réunions régulières.

Le comité de gouvernance et d'éthique

Membres du comité

M. le juge Pierre E. Audet, président du comité
M^e Marie-Claude Sarrazin, présidente du conseil d'administration
M^e Karen Eltis
M^e Julien-Maurice Laplante

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour mandat de faire des recommandations au conseil d'administration en lien avec les politiques et les orientations relatives à la gouvernance et à l'éthique.

Les travaux du comité ont porté principalement sur l'assujettissement de SOQUIJ à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*. Le comité s'est également penché sur les questions d'éthique en matière d'intelligence artificielle.

Dans le cadre de son mandat, le comité a recommandé au conseil d'administration d'approuver le profil de compétence et d'expérience du conseil. Il a également dirigé le processus en lien avec le recrutement et la nomination de nouveaux membres au sein du conseil.

Par ailleurs, le comité a élaboré et planifié les activités de formation continue des membres, selon leurs besoins.

Le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration lors de chacune des séances du conseil.

Le comité d'audit et des ressources informationnelles

Membres du comité

M. le juge Bernard Synnott, président du comité
M^e Marie-Claude Sarrazin, présidente du conseil d'administration
M^e Charles Guay
M^{me} Michèle Demers
M^{me} Geneviève Vallée (jusqu'au 6 juin 2022)

Le comité d'audit et des ressources informationnelles de la Société voit à l'intégrité de l'information financière et s'assure que les contrôles internes sont adéquats. Il veille également à la bonne gestion des ressources informationnelles.

Au cours de l'exercice, le comité a effectué un suivi régulier de l'information financière, de l'efficacité des contrôles internes et des mécanismes de gestion des risques. Il a examiné les états financiers trimestriels et annuels de la Société. Aux fins de la planification de la vérification annuelle des états financiers, il a rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec ainsi que les auditeurs externes.

Le comité a également fait le suivi de mandats d'audit interne et surveillé l'avancement des travaux visant la mise en œuvre des recommandations en découlant. Il a analysé et recommandé l'adoption du budget annuel de l'exercice, ainsi que des prévisions budgétaires pluriannuelles.

Le comité a pris connaissance des responsabilités de la Société par rapport aux mesures de contrôle des dépenses et des effectifs et s'est assuré du respect de ses obligations. De plus, il a effectué les suivis relatifs à la gestion contractuelle (contrats de services de 25 000 \$ et plus) et à la gestion des risques organisationnels.

Plusieurs des membres du comité participent également à un sous-comité de travail sur la tarification, qui s'est penché sur les principes devant guider la tarification des produits et services de SOQUIJ.

Dans le cadre de ses fonctions relatives aux ressources informationnelles, le comité a suivi l'avancement des différents projets technologiques de la Société.

Le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration lors de chacune des séances du conseil.

Le comité des ressources humaines

Membres du comité

M^e Claude Laurent, président du comité (jusqu'au 6 juin 2022)
M^{me} Geneviève Vallée, présidente du comité (à partir du 7 juin 2022)
M^e Marie-Claude Sarrazin, présidente du conseil d'administration
M^e Alexandre Paul-Hus

Le comité des ressources humaines a notamment pour mandat de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines, d'élaborer un profil de compétences et d'expérience pour la nomination du président-directeur général ainsi que de recommander l'approbation des conditions de travail pour le personnel syndiqué et non syndiqué. Le comité est également responsable d'examiner les propositions de modifications organisationnelles et la nomination de dirigeants.

Au cours de l'exercice, le comité a suivi les travaux de la Société concernant l'établissement d'un programme de planification de la relève des dirigeants de la Société. Il a également œuvré à l'évaluation du poste de président-directeur général de SOQUIJ.

Le comité a recommandé au conseil d'administration la nomination d'une directrice des ressources humaines et financières par intérim et a effectué le suivi des travaux en lien avec la révision du Règlement concernant les conditions de travail ainsi que la nomination des employés non syndiqués de la Société québécoise d'information juridique.

Par ailleurs, le comité a assuré le suivi des mesures reliées à la gestion du retour au travail en présentiel dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Participation des membres aux réunions du conseil et des comités

Relevé des présences des administrateurs

Période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

Membres	Conseil d'administration	Comité d'audit et des ressources informationnelles	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines
Nombre de réunions	5	4	4	4
Marie-Claude Sarrazin	5/5	3/4	3/4	3/4
Danielle Blondin	5/5	4/4	4/4	4/4
Pierre E. Audet	4/5		4/4	
Michèle Demers	3/5	2/4		
Karen Eltis	5/5		4/4	
Charles Guay	5/5	3/4		
Julien-Maurice Laplante	3/5		2/4	
Claude Laurent (jusqu'au 29 mars 2023)	5/5			4/4
Alexandre Paul-Hus	5/5			4/4
Bernard Synnott	5/5	3/4		
Geneviève Vallée (jusqu'au 09 février 2023)	3/4	1/4		3/3

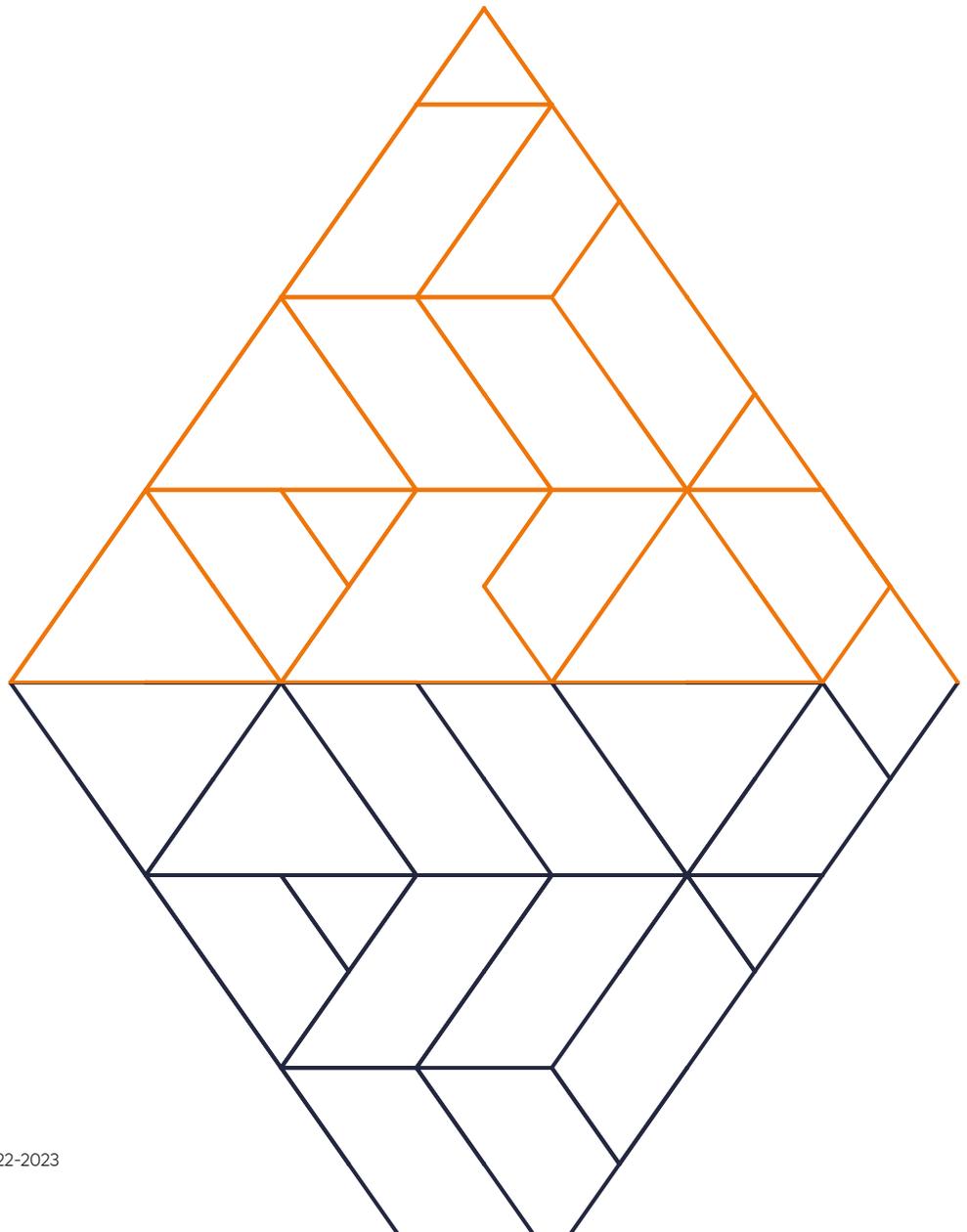
Les absences ont été justifiées.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de SOQUIJ
est disponible sur le site Internet :

<https://soquij.qc.ca/a/fr/a-propos/gouvernance/>

(section Documents)



Rémunération et honoraires

Rémunération des hauts dirigeants de SOQUIJ

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Nom et fonctions des cinq dirigeants les mieux rémunérés	Rémunération de base versée	Contribution aux régimes de retraite assumée par la société d'État	Autres avantages versés ou accordés	Rémunération globale pour l'année financière ⁽¹⁾
Danielle Blondin – présidente-directrice générale	213 494 \$	23 541 \$	7 522 \$	244 557 \$
Rima Hatoum – directrice, direction des produits et de l'expérience utilisateur ⁽²⁾	109 587 \$	11 691 \$	83 519 \$	204 797 \$
Benoit Raymond – directeur, direction des technologies de l'information	174 372 \$	17 856 \$	4 642 \$	196 870 \$
Alexandre Comtois – directeur, direction du développement des affaires et services à la clientèle	168 217 \$	17 118 \$	6 117 \$	191 452 \$
Chloé Latulippe – directrice et secrétaire générale, direction des affaires juridiques et secrétariat général	164 594 \$	16 694 \$	9 690 \$	190 979 \$

(1) Aucun programme de rémunération variable n'est offert.

(2) A occupé la fonction jusqu'au 17 mars 2023. Valeur annualisée de la rémunération de base : 115 695 \$. Valeur annualisée des contributions aux régimes de retraite : 12 080 \$. Valeur annualisée des autres avantages : 83 584 \$, incluant une indemnité de départ de 78 555 \$. Rémunération globale annualisée : 211 359 \$.

Honoraires de l'auditeur externe pour le contrat d'audit des états financiers

Les honoraires versés à l'auditeur externe en lien avec le contrat d'audit des états financiers pour l'année 2022-2023 sont de 39 375 \$. Aucun autre contrat ne lui a été accordé.

Finances

- 90 Rapport de la direction
- 91 Rapport de l'auditeur indépendant
- 93 État des résultats et de l'excédent cumulé
- 94 État de la situation financière
- 95 État de la variation des actifs financiers nets
- 96 État des flux de trésorerie
- 97 Notes complémentaires

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aux fins de la préparation des états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

SOQUIJ reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Danielle Blondin
Présidente-directrice générale

Montréal, le 6 juin 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale



Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société québécoise d'information juridique (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à

poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Guillaume Joron, CPA auditeur
Directeur d'audit

Montréal, le 6 juin 2023

État des résultats et de l'excédent cumulé

De l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel
REVENUS			
Solutions d'affaires judiciaires	9 935 579 \$	10 718 188 \$	10 177 338 \$
Transferts - Gouvernement du Québec	3 683 690	3 211 209	1 922 966
Traitements éditoriaux	2 612 760	2 229 382	2 231 840
Solutions d'affaires juridiques	2 185 208	2 451 038	2 592 651
Abonnements	1 322 196	1 380 270	1 337 685
Bibliothèque	737 772	683 553	732 969
Solutions d'affaires administratives	273 397	279 763	293 403
Revenus d'intérêts	115 000	601 440	107 394
Revenus divers	214 953	155 258	221 660
	21 080 555	21 710 101	19 617 906
CHARGES			
Traitements, avantages sociaux et charges sociales	13 629 104	13 897 789	13 217 584
Location d'équipement, entretien et fournitures	1 599 087	886 975	718 647
Honoraires professionnels	1 564 159	1 619 137	1 208 943
Publicité	1 391 500	1 392 941	446 554
Amortissement des immobilisations corporelles	1 126 121	847 949	618 930
Loyer, taxes et assurances (note 4)	875 258	1 076 713	857 719
Contributions à des organismes	344 100	351 229	361 885
Perfectionnement du personnel	118 061	68 214	51 972
Frais de déplacement et représentation	103 655	75 388	40 631
Communications et expéditions	78 000	61 451	55 217
Rémunération des membres	50 000	–	–
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	–	45 283	–
Redevances	48 400	49 545	47 716
Documentation	35 000	31 604	28 914
Mise en page et impression	13 410	13 654	13 868
Autres	104 700	135 956	104 339
	21 080 555	20 553 828	17 772 919
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	–	1 156 273	1 844 987
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		10 278 730	8 433 743
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		11 435 003 \$	10 278 730 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

Au 31 mars 2023

	2023	2022
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	18 047 066 \$	17 623 840 \$
Débiteurs (note 5)	2 714 135	2 371 924
	20 761 201	19 995 764
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	3 445 716	3 881 136
Revenus reportés (note 7)	9 969 865	8 864 893
Provision pour congés de maladie (note 8)	429 079	390 149
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	1 426 452	81 529
Obligations relatives à un bail	8 689	–
	15 279 801	13 217 707
ACTIFS FINANCIERS NETS	5 481 400	6 778 057
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 9)	5 596 625	3 068 756
Charges payées d'avance	356 978	431 917
	5 953 603	3 500 673
EXCÉDENT CUMULÉ	11 435 003 \$	10 278 730 \$
OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS (note 11)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration



M^e Marie-Claude Sarrazin
Présidente



M. le juge Bernard Synnott
Président du Comité d'audit et
et des ressources informationnelles

État de la variation des actifs financiers nets

De l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023 Budget	2023 Réal	2022 Réal
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	– \$	1 156 273 \$	1 844 987 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 650 160)	(3 421 101)	(1 071 765)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 126 121	847 949	618 930
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles		45 283	–
	(4 524 039)	(2 527 869)	(452 835)
Acquisition de charges payées d'avance		(756 145)	(723 597)
Utilisation de charges payées d'avance		831 084	611 425
		74 939	(112 172)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS		(1 296 657)	1 279 980
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE		6 778 057	5 498 077
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE		5 481 400 \$	6 778 057 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

De l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	1 156 273 \$	1 844 987 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	847 949	618 930
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(117 288)	(73 582)
Amortissement des obligations relatives à un bail	8 689	(45 938)
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	45 283	–
Provision pour congés de maladie	43 141	63 934
Radiation d'avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	–	(618 929)
Revenus reportés	(3 637 839)	(2 254 454)
	(1 653 792)	(465 052)
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(342 211)	(217 159)
Créditeurs et charges à payer	(493 661)	8 854
Revenus reportés	4 742 811	426 630
Provision pour congés de maladie	(4 211)	(224 161)
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	1 462 211	22 621
Charges payées d'avance	74 939	(112 172)
	5 439 878	(95 387)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 786 086	(560 439)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(3 362 860)	(1 045 027)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	423 226	(1 605 466)
Trésorerie au début de l'exercice	17 623 840	19 229 306
Trésorerie à la fin de l'exercice	18 047 066 \$	17 623 840 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie		
Acquisition d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer à la fin de l'exercice	84 979 \$	26 738 \$
Intérêts reçus	539 580 \$	104 285 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

31 mars 2023

1

Statut constitutif et nature des activités

La Société québécoise d'information juridique (« SOQUIJ »), personne morale au sens du Code civil, constituée en vertu de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (RLRQ, chapitre S-20), a pour fonction de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, chapitre 1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), SOQUIJ n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2

Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises sont négligeables.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Revenus

Les revenus tirés des solutions d'affaires judiciaires, des solutions d'affaires juridiques et des solutions d'affaires administratives proviennent de consultations de différentes catégories de décisions et sont comptabilisés au fur et à mesure que les consultations sont effectuées par les clients. Tout montant perçu d'avance, pour des services non rendus en fin d'exercice, est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus de traitement éditorial sont constatés à mesure que les services éditoriaux sont rendus en vertu d'accords avec les clients. Tout montant perçu d'avance, pour des services non rendus en fin d'exercice, est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus d'abonnement aux services en ligne sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus.

Les revenus de bibliothèque proviennent de consultations de bulletins et de publications électroniques sur différents domaines de droit et sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus. Tout montant perçu d'avance, pour des services non rendus en fin d'exercice, est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le gouvernement du Québec et, le cas échéant, que tous les critères d'admissibilité ont été atteints par SOQUIJ, sauf lorsqu'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés et la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, car SOQUIJ ne dispose pas des informations nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Instruments financiers

Les actifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

Les passifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés des créiteurs et charges à payer, à l'exclusion des charges sociales et des taxes à la consommation à payer.

Tous les instruments financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable.

Passifs

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour vacances

La provision pour vacances n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés de SOQUIJ sont prises dans l'exercice suivant. Cette provision est présentée au poste traitements et avantages sociaux à payer dans les créditeurs et charges à payer.

Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail

Les avantages incitatifs accordés à SOQUIJ par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée résiduelle du bail.

Obligations relatives à un bail

Les loyers exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation pour la location de locaux administratifs sont imputés à titre de charges de loyer selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail. La différence entre le montant constaté aux résultats et les montants exigibles en vertu du bail est présentée à titre d'obligations relatives à un bail.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Actifs non financiers

Étant donné leur nature, les actifs non financiers de SOQUIJ sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

	Durée du bail (*)
Améliorations locatives	
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Développements informatiques	5 à 7 ans

(*) Les améliorations locatives sont amorties sur la durée résiduelle du bail, soit jusqu'au 30 juin 2035.

Les immobilisations corporelles en cours de développement ne font pas l'objet d'amortissement avant qu'elles soient mises en service.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de SOQUIJ de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation, le coût de celle-ci est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations sont passées aux résultats. Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3

Modifications comptables

Le 1^{er} avril 2022, SOQUIJ a adopté le chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, ainsi que des informations à fournir à leur sujet.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS) peut découler soit de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur d'une immobilisation corporelle, soit de l'utilisation ultérieure d'une immobilisation corporelle;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par SOQUIJ s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause et est passé en charges de manière logique et systématique;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges;
- Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une OMHS peuvent entraîner, soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif;
- L'évaluation d'un passif au titre d'une OMHS doit déboucher sur la meilleure estimation du montant requis pour mettre hors service l'immobilisation corporelle (ou la composante) en cause à la date de clôture.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de SOQUIJ.

4

Loyer, taxes et assurances

	2023	2022
Loyer, taxes et assurances avant amortissement	1 185 312 \$	1 234 236 \$
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(117 288)	(73 582)
Amortissement des obligations relatives à un bail	8 689	(45 938)
Radiation d'avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	–	(618 929)
Pénalité pour résiliation de bail	–	361 932
	1 076 713 \$	857 719 \$

L'amortissement des obligations relatives à un bail correspond à la différence entre le montant de la charge de loyer déterminée sur une base linéaire et le montant exigible en vertu du bail.

5

Débiteurs

	2023	2022
Comptes clients – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	602 562 \$	775 341 \$
Comptes clients – Ministères et organismes du gouvernement du Québec	363 511	355 192
Revenus courus	1 336 842	1 289 869
Dépôt de garantie	365 233	–
Intérêts courus à recevoir	73 987	12 127
Autres	1 000	1 000
Provision pour créances douteuses	(29 000)	(61 605)
	2 714 135 \$	2 371 924 \$

Les comptes clients à recevoir de ministères et organismes du gouvernement du Québec sont encaissables dans les 30 jours suivant la réception du service.

6

Créditeurs et charges à payer

	2023	2022
Créditeurs et frais courus – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	680 095 \$	551 965 \$
Créditeurs et frais courus – Ministères et organismes du gouvernement du Québec	97 151	189 376
Pénalité pour résiliation de bail	–	361 932
Traitements et avantages sociaux à payer	2 367 946	2 330 334
Charges sociales à payer	198 473	343 613
Taxes à la consommation à payer	102 051	103 916
	3 445 716 \$	3 881 136 \$

Les créditeurs et frais courus auprès des ministères et organismes du gouvernement du Québec sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

7

Revenus reportés

2023				
	Revenus d'abonnement		Transferts Gouvernement du Québec	Total
Solde au début	426 630	\$	8 438 263	\$ 8 864 893
Nouveaux revenus reportés	330 711		4 412 100	4 742 811
Virements aux résultats de l'exercice	(426 630)		(3 211 209)	(3 637 839)
Solde à la fin	330 711	\$	9 639 154	\$ 9 969 865

2022				
	Revenus d'abonnement		Transferts Gouvernement du Québec	Total
Solde au début	331 488	\$	10 361 229	\$ 10 692 717
Nouveaux revenus reportés	426 630		–	426 630
Virements aux résultats de l'exercice	(331 488)		(1 922 966)	(2 254 454)
Solde à la fin	426 630	\$	8 438 263	\$ 8 864 893

Les revenus reportés relatifs aux transferts du Gouvernement du Québec ont trait aux coûts admissibles du projet JuridiQC (Guichet unique d'information juridique multicanal) pour lesquels les stipulations de l'entente de transfert n'étaient pas encore rencontrées.

8

Provision pour congés de maladie

SOQUIJ dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie pour les employés syndiqués embauchés avant 2001. Depuis le 1^{er} avril 2022, ce programme d'accumulation permet à ces employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 31 mars, toute journée excédant ce maximum est payable à 100% au plus tard le 15 mai suivant. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires étaient applicables pour les journées accumulées jusqu'au 31 mars 2022. Pour certains employés, ces journées de congé de maladie inutilisées ont été payées à 70% de la valeur au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 alors que pour d'autres, ces journées de congé de maladie non utilisées ont fait l'objet d'un gel et seront conservées pour la retraite.

Les employés non-syndiqués de la catégorie professionnel et technicien peuvent accumuler les journées de maladies non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50% en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de la limite prescrite. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Évaluations, estimations et hypothèses

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2023	2022
Taux moyen de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,50 %	2,50 %
Taux d'actualisation pondéré	3,79 %	3,01 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	5 ans	6 ans

Le tableau suivant présente les variations de la provision au cours de l'exercice :

	2023	2022
Solde du début	390 149 \$	550 376 \$
Charges de l'exercice	43 141	63 934
Prestations versées au cours de l'exercice	(4 211)	(224 161)
Solde à la fin	429 079 \$	390 149 \$

9

Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Mobilier de bureau	Matériel informatique	Développements informatiques	Total
Coût					
1 ^{er} avril 2021	762 500 \$	655 716 \$	2 796 691 \$	5 233 023 \$	9 447 930 \$
Acquisitions	–	–	100 917	970 848	1 071 765
31 mars 2022	762 500	655 716	2 897 608	6 203 871	10 519 695
Acquisitions	2 037 369	475 098	108 263	800 371	3 421 101
Radiations	(762 500)	(649 138)	(599 002)	–	(2 010 640)
31 mars 2023	2 037 369 \$	481 676 \$	2 406 869 \$	7 004 242 \$	11 930 156 \$
Amortissement cumulé					
1 ^{er} avril 2021	706 320 \$	613 573 \$	2 580 167 \$	2 931 949 \$	6 832 009 \$
Amortissement	36 942	5 262	144 068	432 658	618 930
31 mars 2022	743 262	618 835	2 724 235	3 364 607	7 450 939
Amortissement	43 257	15 988	102 302	686 402	847 949
Radiations	(745 771)	(620 643)	(598 943)	–	(1 965 357)
31 mars 2023	40 748 \$	14 180 \$	2 227 594 \$	4 051 009 \$	6 333 531 \$
Valeur nette comptable					
31 mars 2022	19 238 \$	36 881 \$	173 373 \$	2 839 264 \$	3 068 756 \$
31 mars 2023	1 996 621 \$	467 496 \$	179 275 \$	2 953 233 \$	5 596 625 \$

Les développements informatiques incluent des projets informatiques en cours de développement totalisant 800 371 \$ (2022 : 1 687 316 \$) et qui n'ont pas fait l'objet d'amortissement.

10

Régimes de retraite

Les employés de SOQUIJ participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2023, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,04 % à 9,69 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE est passé de 12,29 % à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE qui devait être versé par l'employeur pour l'année civile 2022. Ainsi, SOQUIJ a estimé un montant de compensation de 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année 2022. Le versement de cette compensation a pris fin le 31 décembre 2022.

Les cotisations de SOQUIJ, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS jusqu'au 31 décembre 2022, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 946 168 \$ (2022 : 979 673 \$). Les obligations de SOQUIJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

11

Obligations et droits contractuels

Obligations contractuelles

SOQUIJ s'est engagée à verser des sommes en vertu de différentes ententes de services ainsi que pour un bail échéant en juin 2035 pour des locaux administratifs. Les versements minimums exigibles s'établissent comme suit :

	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et plus	Total
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées							
Loyer, taxes et assurances	962 600 \$	962 600 \$	962 600 \$	962 600 \$	973 462 \$	7 402 448 \$	12 226 310 \$
Honoraires professionnels	132 369	66 947	48 830	3 450	3 625	–	255 221
Location d'équipement, entretien et fournitures	56 700	11 700	11 700	11 700	–	–	91 800
Publicité	20 067	7 000	7 000	8 085	–	–	42 152
Total	1 171 736 \$	1 048 247 \$	1 030 130 \$	985 835 \$	977 087 \$	7 402 448 \$	12 615 483 \$

Au 31 mars 2022, les versements minimums exigibles totalisaient 14 112 094 \$.

11 Obligations et droits contractuels (suite)

Droits contractuels

SOQUIJ a conclu différentes ententes de services en vertu desquelles elle recevra des sommes de la part de ses clients et du ministère de la Justice du Québec.

	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et plus	Total
Droits contractuels avec des parties apparentées							
Solutions d'affaires judiciaires	831 876 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	831 876 \$
Traitements éditoriaux	1 066 947	252 622	144 585	–	–	–	1 464 154
Total	1 898 823 \$	252 622 \$	144 585 \$	– \$	– \$	– \$	2 296 030 \$

Droits contractuels avec des parties non apparentées

Solutions d'affaires judiciaires	809 147 \$	91 632 \$	91 632 \$	91 632 \$	91 632 \$	366 528 \$	1 542 203 \$
Solutions d'affaires juridiques	245 069	–	–	–	–	–	245 069
Traitements éditoriaux	45 941	31 328	9 427	–	–	–	86 696
	1 100 157 \$	122 960 \$	101 059 \$	91 632 \$	91 632 \$	366 528 \$	1 873 968 \$
Total	2 998 980 \$	375 582 \$	245 644 \$	91 632 \$	91 632 \$	366 528 \$	4 169 998 \$

Au 31 mars 2022, les droits contractuels totalisaient 9 444 493 \$.

Dans le cours normal de ses activités, SOQUIJ est exposée à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. SOQUIJ est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent SOQUIJ au risque de crédit sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

La valeur comptable de la trésorerie ainsi que des débiteurs représente l'exposition maximale de SOQUIJ au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que celle-ci est investie auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit puisque des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux clients. De plus, la direction effectue des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de débiteurs, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision. Les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouverts ultérieurement sur des comptes qui avaient été radiés sont crédités à la provision pour créances douteuses dans la période d'encaissement.

La direction estime que le risque de crédit relativement aux débiteurs est limité en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

12 Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

	2023	2022
Moins de 30 jours	2 035 202 \$	1 846 816 \$
De 30 à 60 jours	97 902	148 017
De 61 à 90 jours	88 268	160 834
Plus de 90 jours	521 763	277 862
	2 743 135	2 433 529
Provision pour créances douteuses	(29 000)	(61 605)
	2 714 135 \$	2 371 924 \$

Le tableau suivant présente un résumé des mouvements reliés à la provision pour créances douteuses de SOQUIJ.

	2023	2022
Provision pour créances douteuses		
Solde au début	61 605 \$	71 624 \$
Charge pour créances douteuses	26 371	–
Montants radiés et recouvrements	(58 976)	(10 019)
Solde à la fin	29 000 \$	61 605 \$

SOQUIJ est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement. La direction estime que le recouvrement des créances qui ne sont ni dépréciées ni en souffrance au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022 est raisonnablement certain.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

SOQUIJ finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités de fonctionnement et des transferts liés aux immobilisations. SOQUIJ respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant de la trésorerie ou des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie.

12 Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent l'échéance estimative des passifs financiers.

Au 31 mars 2023	Échéance			Total
	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours	
Créditeurs et frais courus	775 421 \$	1 825 \$	– \$	777 246 \$
Traitements et avantages sociaux à payer	1 206 173	1 132 912	28 861	2 367 946
	1 981 594 \$	1 134 737 \$	28 861 \$	3 145 192 \$

Au 31 mars 2022	Échéance			Total
	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours	
Créditeurs et frais courus	727 450 \$	7 842 \$	6 049 \$	741 341 \$
Traitements et avantages sociaux à payer	1 197 587	1 091 122	41 625	2 330 334
Pénalité pour résiliation de bail	–	361 932	–	361 932
	1 925 037 \$	1 460 896 \$	47 674 \$	3 433 607 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. SOQUIJ est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de SOQUIJ est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable. Au 31 mars 2023, la portion de la trésorerie portant intérêt au taux de 4,80% est de 17 998 821 \$ (2022 : 17 512 905 \$ au taux de 0,80%).

L'objectif de SOQUIJ est de gérer l'exposition de sa trésorerie au risque de taux d'intérêt en maximisant les revenus d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que SOQUIJ tire de sa trésorerie. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2023 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêts pour la même période auraient été respectivement inférieurs ou supérieurs de 93 134 \$ (2022 : 92 128 \$).

13

Opérations entre apparentés

SOQUIJ est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction de SOQUIJ.

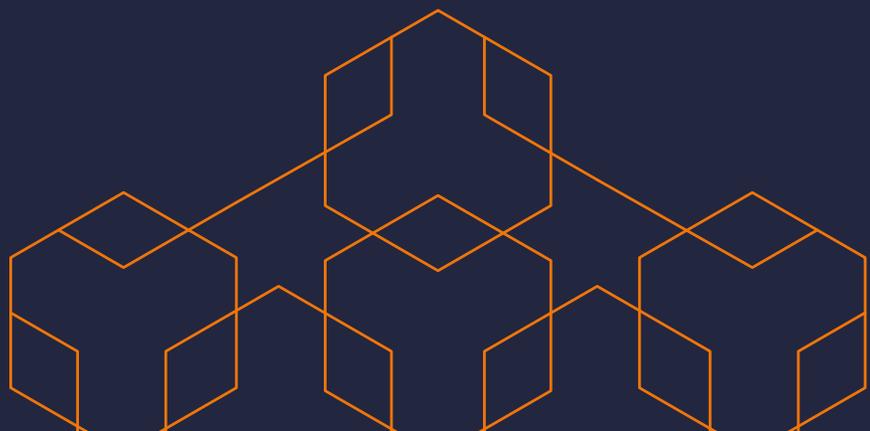
Au cours de l'exercice, SOQUIJ n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Les services rendus par SOQUIJ aux entités avec lesquelles elle est apparentée sont constatés à la valeur d'échange, laquelle correspond aux coûts encourus plus des frais administratifs conformément à sa politique tarifaire.

Le tableau suivant présente les revenus comptabilisés avec les apparentés relativement aux services rendus.

	2023	2022
Solutions d'affaires judiciaires	2 654 015 \$	2 493 497 \$
Traitements éditoriaux	2 132 026	2 156 719
Solutions d'affaires juridiques	296 814	290 100
Abonnements	95 868	92 160
Bibliothèque	100 034	66 199
Solutions d'affaires administratives	42 652	90 759
	5 321 409 \$	5 189 434 \$

Par ailleurs, SOQUIJ a une entente d'échange de services tel que le caviardage, la traduction et l'obtention de données judiciaires avec le ministère de la Justice du Québec. La valeur de ces services ne peut faire l'objet d'estimations raisonnables et n'est pas comptabilisée dans les états financiers.





Annexes

- 114 Développement durable
- 117 Emploi et qualité de la langue française
- 118 Accès aux documents et protection des renseignements personnels
- 119 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Développement durable

Exceptionnellement cette année, SOQUIJ a choisi de prioriser les quatre actions les plus pertinentes de son plan d'action de développement durable 2022-2023.

Le tableau ci-dessous dresse un bilan des actions réalisées durant l'année.

Sommaire des résultats du plan d'action de développement durable pour la période 2022-2023

Objectif gouvernemental 1.1 – Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Numéro d'actions	Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats et synthèse des activités réalisées au cours de l'année	Atteinte de la cible
1	Se doter d'une politique d'approvisionnement responsable des biens et services.	Adoption de la politique d'approvisionnement responsable.	Politique d'approvisionnement responsable adoptée par les instances au plus tard le 31 mars 2023.	Cette action est reliée à l'action 6 et sera réalisée par le comité.	Non atteinte
2	Intégrer des exigences dans les appels d'offres publics répondant à au moins 1 des 20 indicateurs d'acquisition responsable intégrés au système électronique d'appels d'offres (SEAO).	Proportion des acquisitions responsables faites par l'entremise du SEAO.	15 %	En septembre 2022, les indicateurs d'acquisition responsable ont été mis à la disposition des utilisateurs du SEAO. Depuis septembre 2022, aucun appel d'offres public n'a été publié par SOQUIJ. Toutefois, SOQUIJ travaille à intégrer ces exigences dans son processus de gestion contractuelle.	Non atteinte
3	À l'aide de l'outil élaboré par le MELCC ⁱ , favoriser les acquisitions responsables en s'assurant qu'elles répondent à au moins 1 des 20 indicateurs définis.	Définition du processus à mettre en place pour évaluer la proportion des acquisitions responsables en fonction de l'outil du MELCC.	Processus d'évaluation déterminé.	Considérant que le MELCC a suspendu cet objectif, nous continuons à analyser la possibilité d'intégrer un outil permettant d'évaluer la proportion des acquisitions responsables.	Non atteinte

4	Réaménager les espaces locatifs en se basant sur le modèle du « milieu de travail axé sur les activités », permettant la réduction de l’empreinte environnementale, l’amélioration du bien-être et de la productivité ainsi que l’augmentation de la capacité d’attraction et de rétention du personnel.	Pourcentage du personnel qui considère l’environnement favorable à son bien-être.	65 %	Le réaménagement des espaces est achevé. Un sondage a été mené pour déterminer le pourcentage du personnel qui considère l’environnement favorable à son bien-être. Le pourcentage obtenu est de 94 % .	Atteinte
----------	--	---	------	--	-----------------

Objectif gouvernemental 1.2 – Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

Numéro d’actions	Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats et synthèse des activités réalisées au cours de l’année	Atteinte de la cible
5	Intégrer l’évaluation de la durabilité à la planification stratégique 2024-2027 à l’aide du guide et de l’outil proposés par le MELCC.	Détermination d’un processus d’évaluation de la durabilité.	Processus déterminé.	L’outil est disponible ; il sera utilisé pour évaluer la durabilité de la planification stratégique 2024-2027.	Non atteinte
6	Créer un comité responsable de l’élaboration du PADD ⁱⁱ , de sa mise en œuvre et de faire des recommandations au comité de direction.	Création du comité relevant du comité de direction.	Comité créé et actif.	Le comité, qui relève du comité de direction, a été créé et a mis en œuvre certaines actions du PADD 2022-2023.	Atteinte

Objectif gouvernemental 1.5 – Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

Numéro d'actions	Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats et synthèse des activités réalisées au cours de l'année	Atteinte de la cible
7	Améliorer l'accès à l'information juridique et en assurer sa promotion auprès des professionnels du droit et de la population en général.	Nombre d'activités facilitant l'accès à l'information juridique et en faisant la promotion.	Deux activités, soit la poursuite du projet JuridiQC et la mission de diffusion des décisions de SOQUIJ.	Le projet JuridiQC et la mission de diffusion des décisions de SOQUIJ se poursuivent.	Atteinte

Objectif gouvernemental 4.2 – Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

Numéro d'actions	Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats et synthèse des activités réalisées au cours de l'année	Atteinte de la cible
8	Encourager et promouvoir l'engagement de SOQUIJ et de ses employés auprès d'organismes communautaires.	Nombre d'employés participant au programme de bénévolat de SOQUIJ (maximum de 5 employés).	5 employés participant au programme de bénévolat.	5 employés ont participé au programme de bénévolat.	Atteinte

i Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
 ii Plan d'action de développement durable

Emploi et qualité de la langue française

Conformément à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, SOQUIJ a adopté en 2012 une politique linguistique qui définit les règles à respecter par l'ensemble des employés. Par cette politique, mise à jour en 2016, SOQUIJ favorise l'unilinguisme français dans les activités de la Société, dans le respect des droits reconnus par la Charte, en plus d'accorder une attention constante à la qualité de la langue française au travail. Pour mener à bien ses activités, elle exige toutefois la connaissance d'une autre langue que la langue officielle pour un seul de ses postes (soit 8 employés) et cette connaissance est souhaitable pour 26 autres postes au sein de l'organisation (soit 79 employés).

Le comité linguistique permanent de SOQUIJ veille au respect de la politique et à sensibiliser les employés sur l'importance de la qualité de la langue française et l'utilisation du français à tous les niveaux de l'organisation. Ce comité, composé de 5 employés, dont 1 mandataire, s'est rencontré 6 fois durant la dernière année et a réalisé des activités annuelles de sensibilisation et de promotion de la langue française au travail. Des informations en lien avec la langue française ont été publiées sur l'intranet de la Société. Un contenu varié comprenant notamment des outils de dépannage linguistique et des questionnaires ludiques a ainsi été proposé à nos 132 employés à travers ces publications.

De plus, SOQUIJ emploie une équipe de réviseurs linguistiques pour s'assurer de la qualité de la langue française utilisée dans tous les textes qu'elle diffuse auprès du public et de sa clientèle en général.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

SOQUIJ traite les demandes d'accès à l'information et les demandes de protection de renseignements personnels conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Nombre total de demandes reçues en 2022-2023 : 6

En fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	3	0	2
21 à 30 jours	1	0	0
31 jours et plus	0	0	0
Total	4	0	2

En fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications	Dispositions de la Loi invoquées
Accueillie (entièrement)	1	0	0	s. o.
Partiellement accueillie	2	0	0	20, 21, 22, 23, 24, 27, 31, 32, 35, 37, 38, 39, 53, 54, 56, 57 et 59
Rejetée (entièrement)	0	0	2	29.1, 53, 55 et le caractère public des décisions
Autre	1	0	0	1

Mesures d'accommodement et avis de révision

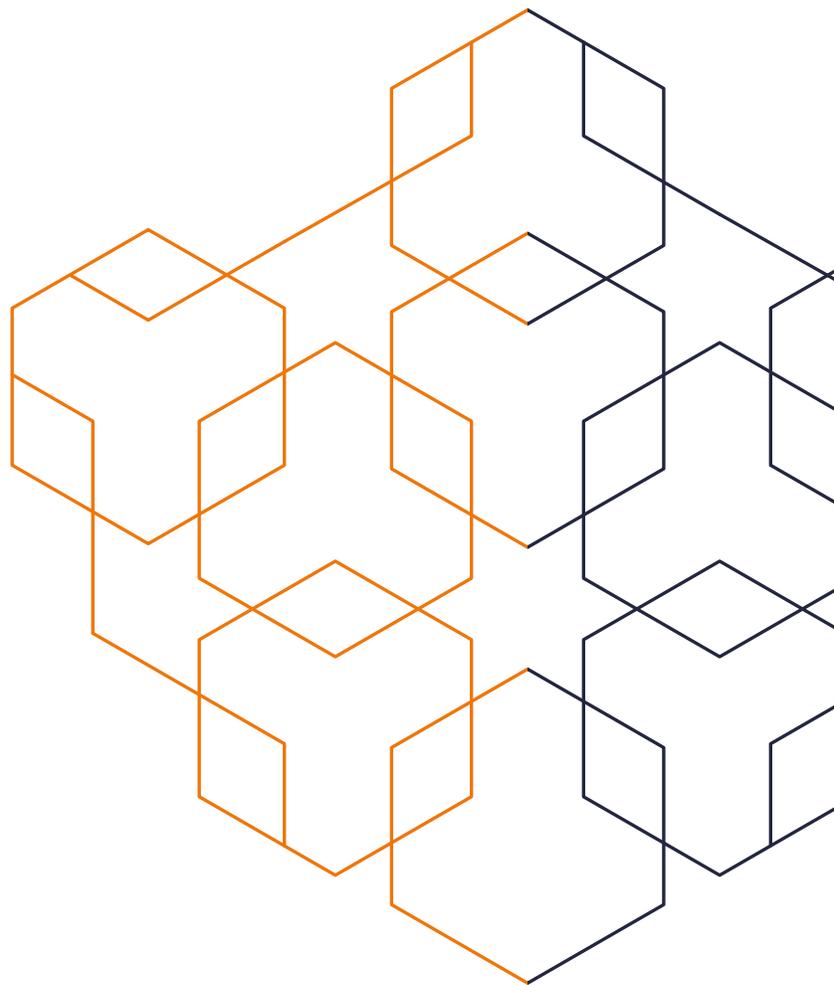
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable : 0

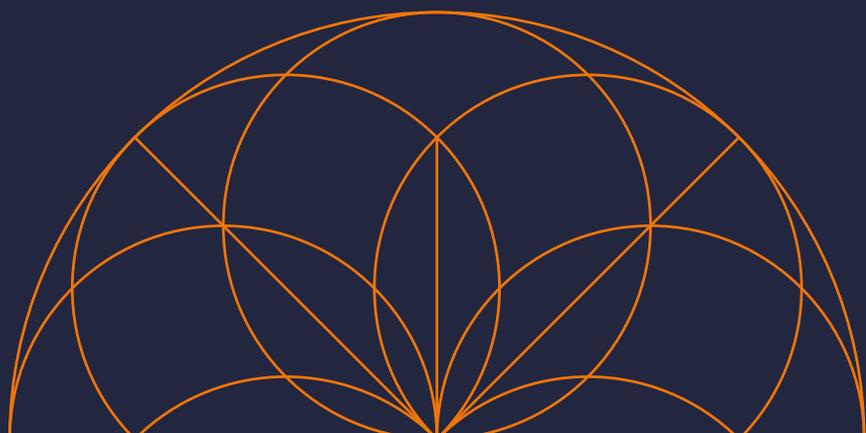
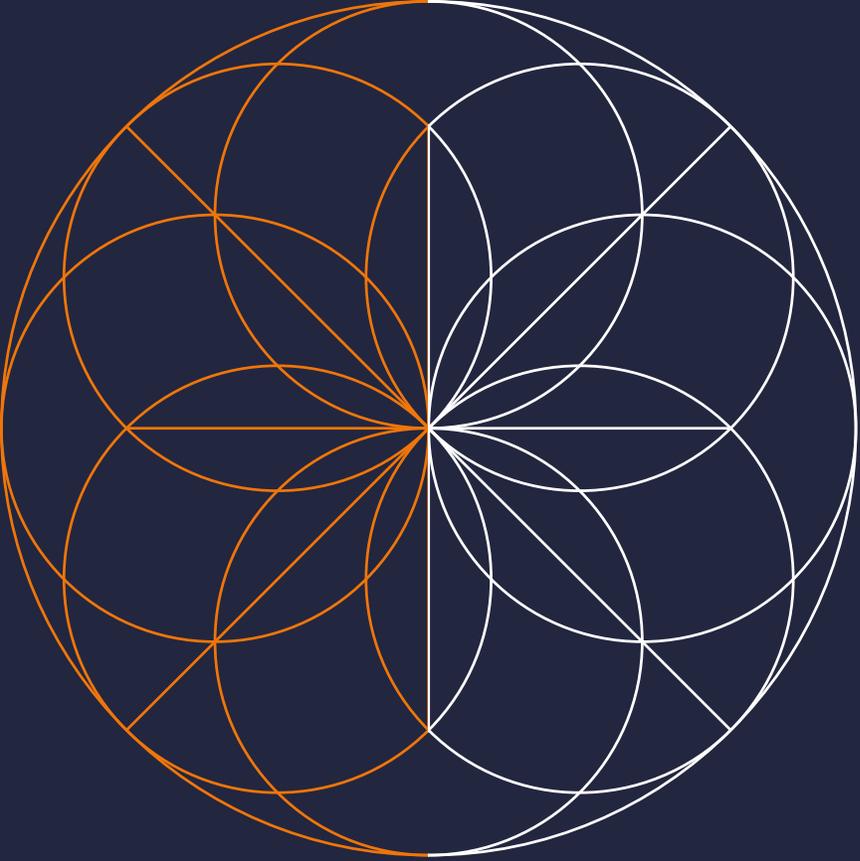
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information : 2

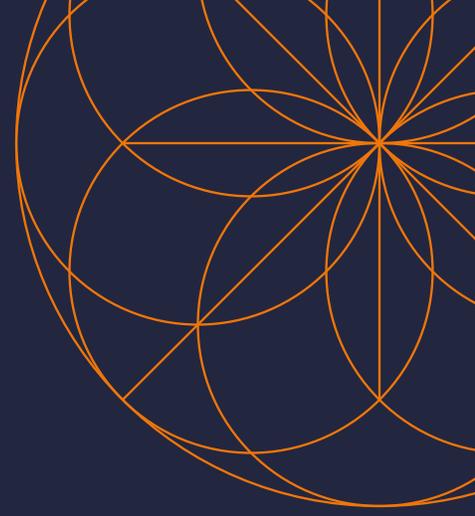
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

En vertu de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, SOQUIJ est tenue de dévoiler le nombre de divulgations reçues au cours de l'exercice 2022-2023.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, SOQUIJ n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible.







Cette publication a été réalisée par la Direction du développement des affaires et services à la clientèle de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).

Conception et réalisation graphique: Maître D

Révision linguistique: Révision SOQUIJ

Photos: SOQUIJ

Impression: COPYCO

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

Bibliothèque et Archives Canada, 2023

ISBN : 978-2-7642-0877-9 (Imprimé)

ISBN : 978-2-7642-0878-6 (En ligne)

ISSN : 1711-2486 (Imprimé)

ISSN : 2562-5683 (En ligne)

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation de la Société.





1010, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 1000

Montréal (Québec) H3B 2N2

Téléphone : 514 842-8745

Sans frais : 1 800 363-6718

soquij.qc.ca